

# CHOSES

10  
/  
07



# LIÈSES



REVUE  
DE PRESSE

Octobre 07

PREVENTION SPECIALISEE

Eduquer dans la rue

SOCIETE

TRAVAIL SOCIAL

LEGISLATION

EMPLOI

LOGEMENT

SANTE

SCOLARITE

BIBLIO

BREVES

COUP DE COEUR

« La prévention spécialisée doit prouver ce dont elle est capable » dit dans ce numéro le Président du CTPS, Monsieur Sommaire. A Colomiers près de Toulouse les 30 et 31 octobre elle a montré des tas de choses à l'occasion de « Journées nationales » organisées par le CNLAPS :

Des différents ateliers sont remontés l'attachement à un système de valeur et l'attachement aux départements, vécus comme « refuges ».

Les professionnels ont croisé leurs constats : paupérisation, discriminations, banalisation des difficultés, dans l'accès aux soins notamment et l'empilement des dispositifs jusqu'à devenir contre-productif. En toile de fond leur inquiétude, l'application des lois récentes. Ils ont décrit ce qui bouge chez les jeunes : rites de passage, potentialités ; assumé ce qui bloque : la sexualité des jeunes reste peu abordée, un peu taboue par exemple ; et ce qui fait obstacle à un exercice serein, comme ces termes « intégration, discrimination » tout le temps employés et jamais pour autant clarifiés. Ils se sont interrogés sur la portée de la créativité des jeunes : symptôme ou art ?

Ils ont dit enfin combien ils apprécient ce type d'échanges et aussi qu'ils sont demandeurs de formation. Pour pouvoir jouer toujours mieux leur rôle de tiers, leur fonction d'observatoire social, pouvoir aborder la question des discriminations à partir d'un socle juridique renforcé.

Ils se sont entendus dire entre autres qu'il faut aller de l'avant dans le partenariat, ne pas avoir peur des communes et s'habituer à l'idée de nombreux dispositifs concurrentiels.

Ce n'est pas là bien sûr un compte-rendu : c'est une respiration, comme ces rencontres. Avec des choses qui émergent. Et qui ont confirmé que les uns et les autres, vous faites bien le même travail sur des territoires différents, avec les mêmes espoirs, teintés des mêmes inquiétudes.

Peu de place maintenant pour parler d'un numéro riche pourtant. Des expérimentations ont démarré qui modifient l'exercice du juge des enfants. Allez donc voir et découvrez ensuite avec nous ce qu'est un « décret-balai » (loi de prévention de la délinquance).

Et puis venez regarder du côté du Québec, et intéressez-vous décidément au communautarisme : un bel article... et le CTPS qui s'en occupe à sa façon. C'est intéressant. Des psychanalystes répondent à M. Rouzel c'est à lire. Nous présentons aussi une large bibliographie où avec des tentatives d'explications et de préconisations sur la situation des banlieues ; où l'on reparle une fois encore d'ethnicité, etc.

Réduire la pauvreté d'un tiers en 5 ans ? Ce n'est pas si simple, les techniciens ont des choses à dire à cet égard qui sont passionnantes. La loi sur l'immigration est votée, prenez-en connaissance, celle sur la pénitencière s'annonce, feuilletons que nous tâchons de présenter au mieux. Et le logement, et... décidément nous manquons de place mais nous avons vraiment envie de « vous » parler de vous dans cette présentation.

Bonne lecture et à bientôt.



L'addap13 est une association  
de Prévention Spécialisée  
conventionnée avec le Conseil Général  
des Bouches du Rhône

\*Contact : [genevieve.casanova@addap13.org](mailto:genevieve.casanova@addap13.org)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION

2, Boulevard Gustave Ganay - 13009 - MARSEILLE

Téléphone 04 91 71 80 00 / Télécopie 04 91 71 29 27 / Courriel : [addap13@addap13.org](mailto:addap13@addap13.org)



Annonces – Flashes .....	p 04
Projet de loi de finances 2008 : quelques éléments .....	p 04
Lutte contre la pauvreté : nos éléments .....	p 05
La Fondation de l'islam de France est installée .....	p 06
Nouvelles en provenance de la chancellerie, infos et réactions .....	p 07
Dossier Etrangers .....	p 08
Projet de loi sur l'immigration et réactions	
Informations du mois	



Loi sur la prévention de la délinquance : décret d'application .....	p 10
« La prévention spécialisée doit prouver ce dont elle est capable » .....	p 11
Valoriser le communautaire, pas les communautés .....	p 11
Psychanalystes : « nous sommes sortis de nos cabinets, il faudra s'y faire » .....	p 12
Départements : 1 résolution de l'ADF et 2 études .....	p 12
Réforme des diplômes : « reflet des transformations de la société » .....	p 13
Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées .....	p 14
Dossier Professions Sociales et Etablissements .....	p 14
Eléments sur le handicap .....	p 14



Un choix parmi les textes parus .....	p 15
---------------------------------------	------



Chômage : chiffres, précisions et informations .....	p 15
Informations du mois .....	p 16
Dossier minima sociaux .....	p 16



Informations du mois .....	p 17
Question des sans-abri : infos .....	p 18



MDM : obstacles à l'accès aux soins toujours plus élevés .....	p 19
--	------



ASH des 28 septembre & 12-19-26 octobre 2007 .....	p 19
Le Monde du 5 octobre 2007 .....	p 19
Flashes Métier	
Analyses de la société française	
Une préférence	
Votre quotidien et un peu au-delà de votre quotidien	



Le Monde .....	p 21
ASH du 28 septembre 2007 .....	p 21
ASH du 05 octobre 2007 .....	p 21
ASH du 12 octobre 2007 .....	p 21
ASH du 19 octobre 2007 .....	p 22
ASH du 26 octobre 2007 .....	p 22







## Annonces – Flashes

ASH – 05-12/10/07- 07 266 - 11

*Nous regroupons celles qui vous concernent : à chacun de faire son agenda en quelque sorte...*

### Politique de la Ville

\* « **Plan banlieues** » : Mme Amara donne le coup d'envoi le 8/10 de la « phase de concertation »

**Plus de 200 réunions territoriales** (préfets de région et département) prévues dans les 2 prochains mois pour « **libérer la parole des habitants** »

Synthèse en sera établie + plan présenté début 01/08

### Collectivités territoriales

\* « **Conférence nationale des exécutifs** » (CNE)

Installée le 4/10 : regroupe exécutifs locaux et ceux de l'Etat. Se veut lieu de concertation permanent pour associer les collectivités à l'élaboration des normes les concernant.

AMF, ADF et ARF sont invitées à y participer

### Pauvreté, exclusion

\* Mme Boutin et M. Hirsch annoncent la tenue du **comité interministériel contre la pauvreté « au cours du premier semestre 2008 »**

Il sera précédé d'une conférence nationale et de conférences régionales

\* **Automne** : la France organisera la 7<sup>e</sup> **table ronde européenne « Pauvreté : pour une stratégie intégrée d'inclusion sociale »** (présidence UE)

### Insertion professionnelle

\* **M. Sarkozy (2/10)** : a demandé à M. Hirsch de réfléchir « à la fusion des minima sociaux et à une unification des contrats aidés aboutissant à un « contrat unique d'insertion » ; il l'a mandaté aussi pour organiser un « **Grenelle de l'insertion** »

### \* Santé

**Mme Bachelot et le plan santé mentale (05-08)**

**Bilan** : 60 % actions programmées ont été financées les 2 premières années ; rééquilibrage crédits pour pédopsychiatrie et alternatives à l'hospitalisation ; adaptation aux réalités locales (ados, populations précaires...)

**2008** : moderniser parc hospitalier & développer programmes pour populations vulnérables

Stratégie prévention suicide, accompagnement loi 08/07 de lutte contre récidive (injonction soins...)

## Projet de loi de finances 2008 : quelques

## éléments

ASH – 05/10/07- 07 256 - 11



*D'abord souligner que ce traitement existe dans cet exemplaire-là ; et puis souligner quelques points qui nous concernent et qui sont à suivre.*

Examen par les députés à partir du 23/10  
Budget construit sur hypothèse croissance à 2,25 %  
Peu de mesures fiscales marquées en faveur des ménages ; volonté de réaliser des économies

**Seuls ministères en augmentation** : Enseignement supérieur (+ 7,8 %) et Justice (+ 4,5 %)  
Dans le désordre

**Prime pour l'emploi** : revalorisation 1,3 %

**Etrangers** : hausse taxe due à l'ANEM de 15 à 45 € (demande de validation d'une attestation d'accueil)

**Contrats aidés** : il avait été envisagé une baisse de 30 %. La décélération prévue est moins forte

**AAH/API/ASI** : + 3,5 % (renforcement contrôles) et l'AAH commencera à être revalorisée

**Familles vulnérables** : + 13 % - progression budget API, hausse tutelle et curatelle mais « crédits subvention des assocs en légère régression »

**Exclusion** : financement prévu pour 300 PAEJ ; hébergement urgence insertion + 7 % ; dotation CHRS + 11 % (place stabilisation) ; maisons-relais + 33 % (8 500 places) ;

**Lutte pauvreté** : 25 millions financement RSA ; 15 millions expérimentation innovation sociale.

**Equité sociale : 414 millions** pour actions de proximité, pour l'essentiel programmes CUCS, notamment financer 4 500 adultes-relais et PRE

## Lutte contre la pauvreté : nos éléments

ASH – 12-19-26/10/07- 07 271 – 11

Le Monde – 09-17-19/10/07 – 07 271 - 11



*Ce n'est pas simple, comme on peut voir, mais c'est intéressant à lire. L'objectif gouvernemental soulève un réel débat, ce qui n'était pas forcément évident pour tous. Ne vous en privez pas, la tribune libre est particulièrement claire... ce qui ne veut pas dire exhaustive pour autant... mais l'Europe apporte une touche dans le même sens ? Nous y ajoutons divers éléments d'informations sur la précarité, espérant qu'ils auront plus de sens ainsi.*

### Les associations conviées à s'associer à l'objectif de réduction de la pauvreté

**M. Hirsch** a proposé le 01/10 à une trentaine d'assocs, partenaires sociaux, représentants collectivités territoriales de **signer un engagement commun de réduction de la pauvreté**.

Refus de signer un texte ne relevant pas de leur responsabilité.

**ATD Quart Monde** : « Chacun doit signer ses propres engagements. [Ils] peuvent être convergents sans être les mêmes.

**Alerte** : « pas question de signer un texte d'intention du gouvernement alors que, dans le même temps, plusieurs mesures prises depuis 5 mois sont en contradiction avec » cet objectif

**FNARS** : impossible de « contractualiser sur quelque chose d'aussi flou (...) à part le RSA aucune proposition concrète n'est développée »

Perspective du « Grenelle de l'insertion » que beaucoup d'associations souhaitent élargir à la lutte contre l'exclusion.

**Alerte** : « nous sommes prêts à travailler à l'élaboration de solutions concrètes »

**Le 15/10 réunion à l'Élysée** : associations ne signent pas

**Secours Catholique** : « pouvoirs publics ne se rendent pas compte de l'ampleur de la précarité »

**A noter** : Alerte et partenaires sociaux ont bouclé document commun et après validation par les confédérations, l'Uniopss devrait s'en servir à la conférence salaires et pouvoir d'achat (23/10)

**17 octobre Journée mondiale du refus de la misère** : « nouvelle méthode de travail » du gouvernement et réactions

**A noter** : une « déclaration de solidarité » signée par plus de 140 000 personnes dans 141 pays remise à L'ONU et au Pdt de la République

**M. Sarkozy devant le CES** : cet objectif dont M. Hirsch est le gardien « engage tous les ministres »

Lutte contre crise logement, insertion jeunes, accès aux soins, emploi, encouragement bénévole

Suppose de faire franchir d'ici 2012 le seuil de 817€ mensuels à 2,1 millions de personnes sur les 7 millions de pauvres que compte la France : « il faut d'abord s'occuper du 1<sup>er</sup> tiers [notamment travailleurs pauvres], les 2 autres suivront »

« Cela ne consiste pas à acheter avec des allocations, le silence de ceux qu'on laisse vivre en marge de la société »

**Annonce** : « aide à l'acquisition de la couverture complémentaire beaucoup plus généreuse (...) pour les plus fragiles » + prime de Noël cette année

**Objectifs du « Grenelle de l'insertion »** : « mettre les minima sociaux au service de l'emploi et de la réduction de la pauvreté plutôt qu'à celui de la relégation durable »

**Pistes** : diagnostic partagé, réfléchir conditions accompagnement social, mieux concilier travail et solidarité, dynamique nouvelle secteur insertion pour mieux « abaisser les marches » qui rendent l'accès au travail difficile pour certains

**M. Hirsch** : texte (non signé par associations) « marque le point de départ d'une nouvelle méthode »

**Coup d'envoi du « Grenelle »** : 23/24 nov. (rencontres expérimentation sociale), et durera jusqu'au printemps 2008.

**Annonces** : étude d'impact des conséquences sur la pauvreté pour principales mesures législatives (social, fiscal, environnemental...)

**Suivi régulier évolution pauvreté**, le gouvernement en transmettra le bilan au Parlement et RDV annuel avec toutes les parties prenantes au moment enquête INSEE sur les « revenus fiscaux »

Promet de porter à l'échelon européen la lutte contre la pauvreté (présidence France 2008)

« Il faut que chacun adapte son discours à ce changement de cap ».....

**Les associations veulent conserver leur « vocation tribunicienne »** (secours catholique)

**Alerte** : « en prenant seulement en compte l'indicateur monétaire, [seuil pauvreté] on risque de ne s'intéresser qu'à la population charnière, que l'on va chercher à faire passer au-dessus du seuil, (...) laissant là où ils sont [ceux] qui représentent le noyau dur de la pauvreté »

**ATD** : « on ne peut pas tenir compte de la pauvreté sans faire référence à l'extrême pauvreté » ; demande objectifs fixés aussi en terme d'éducation, logement... Et enfin que l'on étudie « quelles sont les personnes effectivement touchées par les politiques de lutte contre

la pauvreté »

**Amnesty** : « le respect des droits fondamentaux (loi 98) constitue une priorité » S'apprête à lancer en 08 une campagne rappelant les États à leurs obligations

**Les objectifs sont donc divergents**

**Associations craignent politique fondée sur retour à l'emploi et augmentation ressources qui oublie les autres facteurs d'exclusion souvent cumulatifs**

---

**Tribune libre** : « Les limites de la stratégie de « l'écroulement des pauvres »



*Ne ratez pas cet article !!!*

M. Tardieu, délégué national ATD Quart Monde

La volonté du gouvernement est salutaire mais la méthode « relève d'une efficacité à courte vue »

**Commencer par « la population charnière », ne permettra pas de s'attaquer au « noyau dur » de la grande pauvreté**

Stratégie très répandue dite « écroulement », elle contribue à faire durer misère et exclusion

**Unicef** : en 89 se rend compte qu'elle ne parvient pas à soutenir les 25 % d'enfants le plus en difficulté (relations détériorées avec les institutions)

**Étude Unicef/ATD, « atteindre les plus pauvres »** : implique de créer des actions pour tous et non spécifiques, et en mettant des moyens sup. pour que les plus pauvres puissent y participer.

« Le choix de commencer par les moins pauvres parmi les pauvres est inacceptable éthiquement »

**Vouloir atteindre tous relève d'une autre démarche et amène une autre forme d'efficacité**

La démarche actuelle est inefficace parce qu'elle démobilise la population pauvre elle-même et s'attaque à une de ses plus grandes forces, qui est la solidarité. La logique de l'écroulement ne fait que confirmer une logique d'exclusion puisqu'on accepte qu'une partie de la population reste dans la misère. « On renforce par là la croyance que la misère est fatale et c'est cela qui la perpétue »

Ces nouvelles catégories « travailleurs pauvres », « précaires », ne sont pas inintéressantes mais il faut prendre la pauvreté dans son ensemble : le travailleur qui ne s'en sort pas, le Rmiste... forment une même famille, qui se soutient.

Il ne faut pas enfoncer encore plus la majorité

**L'écroulement « est totalement aveugle aux conséquences systémiques sur tout un milieu »**

D'accord pour des objectifs chiffrés mais sans rester à la seule mesure monétaire : qu'on se donne 10 ans pour que tout le monde soit logé, que tous les jeunes sortent de l'école avec une formation... voilà ce qu'il faudrait atteindre, au-delà des revenus

Libérerait des forces dans populations concernées

**« La précarité et la grande pauvreté sont des fléaux si profonds et anciens que s'y attaquer nécessite non seulement des mesures mais des avancées de civilisation »**  
Père Wresinski.

**Le CES propose des pistes pour améliorer le traitement du surendettement**

« Appliquée de manière encore trop restrictive » la loi Borloo (procédure rétablissement personnel – PRP) n'a pas enrayer le phénomène

**2006** : 184 866 dossiers déposés (165 500 en 03)

**« Le plus souvent situations de précarité et pauvreté où recours au crédit est devenu moyen comble insuffisance structurelle de ressources »**

**Souhaite** : meilleure info des personnes déposant dossier (Banque de France) ; **suspension procédures d'exécution dès décision recevabilité du dossier, maintien débiteur dans son logement.**

**Revoir la détermination du reste à vivre.** Si calcul trop

strict, dettes ne seront pas réglées.

Demande **réunions concertation** commissions / juges : harmoniser pratique, informer justiciables

**Propose : remonter seuil** au-dessous duquel s'appliquent protection sur crédit consommation et **renforcer encadrement** du crédit « revolving »

**Fait l'éloge du micro-crédit social** : seule alternative à ce type de crédit.

[www.conseil-economique-et-social.fr](http://www.conseil-economique-et-social.fr)

### Travailleurs pauvres : les CCAS s'engagent

15 résolutions adoptées par l'Unccas

**Indicateur spécifique** pour mieux connaître cette population dans l'analyse obligatoire des besoins sociaux par les CCAS

**Valoriser l'accompagnement individuel** (logique de réseau - décloisonner pratiques sociales)

**Développer services à la personnes et dispositifs de soutien à la formation**

**Lutter contre inégalités territoriales** : accès « plus solidaire aux droits » (intercommunalité sociale)

**Promouvoir guichets uniques des CCAS**

**Logement** : développer rôle médiation et de domiciliation des CCAS

**Exclusion financière** : s'appuyer sur microcrédit social

Dispositifs innovants, etc.. et participer à la prise en compte du phénomène au niveau européen

[www.unccas.org](http://www.unccas.org)

### Europe et inclusion sociale

La Commission présente un renforcement de la politique contre l'exclusion via 3 principes

➤ Aide au revenu minimum

➤ Accès marché travail

➤ Service sociaux de qualité

Nouvelle consultation publique sur ce thème ouverte jusqu'au 28/02/08 sur

[empl-active-inclusion@ec.europa.eu](mailto:empl-active-inclusion@ec.europa.eu)

Eléments bibliographiques

**« Vers une participation accrue des personnes en situation de pauvreté »**

Qu'en est-il dans la réalité, demande « la lettre d'information d'EAPN », rappelant que c'est devenu un objectif de la stratégie européenne d'inclusion sociale

S'intéresse aux pratiques françaises et étrangères et analyse les moyens de surmonter les écueils.

n°123 – 07-09/07 – [www.eapn.org](http://www.eapn.org)

La Fondation de l'islam de France est installée

Le Monde – 17/10/07 – 07 274 - 11

Voilà après bien des annonces une instance de plus, et dont il est bon de connaître l'existence.

Le 16/10. Organisme reconnu d'utilité publique

Doté d'1 million d'euros en dons collectés en France et à l'étranger : devraient servir à construire et rénover lieux de culte et à financer la formation des cadres religieux

Dirigée par un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur et présidée par le recteur de la mosquée de Paris. La présidence en sera tournante ; dans 2 ans elle reviendra à l'UOIF.

**Ministère Intérieur** : « **L'Etat aidera la Fondation à élaborer un schéma directeur pour le développement des lieux de culte en fonction des données démographiques** »

A voir avec les différents courants qui risquent de vouloir créer leurs **propres** lieux de culte en dehors des considérations « quantitatives »

## Nouvelles en provenance de la chancellerie, et réactions, informations + éléments de

## réflexion

ASH – 05-12-19-26/10/07- 07 259 – 11

Le Monde – 03-22/10/07 – 07 259 - 11



*Tous les temps juxtaposés dans ce dossier que nous vous invitons à parcourir : présent avec l'expérimentation d'un exercice scindé des juges des enfants, futur proche avec la préparation de la loi pénitentiaire, futur pour l'indemnisation des victimes et passé proche avec l'adoption de la loi instituant le contrôleur des prisons. Et les réactions. Et l'expertise du mitard de Fleury Mérogis ? C'est de l'intemporel ? C'est à lire en tout cas.*

### Mme Dati lance une expérimentation visant à dissocier fonctions civile et pénale du juge des enfants

**« Le fait que le même magistrat, pour un même mineur, soit à la fois chargé de al sa (...) et soit amené à le juger (...) peut créer une ambiguïté pour le mineur et ses parents »**

Expérimentation d'1 an sur la base du volontariat des tribunaux pour enfants avec au moins 2 juges

Evaluation sera faite par Directions services judiciaires et PJJ

Au-delà, **« réflexion sur de nouveaux modes de coordination de la justice des mineurs et recherche de nouvelles passerelles entre justice pénale et justice civile des mineurs »**

Réactions

**SNPES PJJ** : « absurde et dangereux » ; la justice des mineurs « tire sa richesse d'une **approche globale** des jeunes »

**Unasea** : aurait préféré réflexion sur ordonnance 45, « au lieu de **détricotter les choses petite à petit, sans concertation** avec les acteurs concernés »

**Assoc magistrats jeunesse famille (AFMJF)** : pas d'ambiguïté dans le fonctionnement actuel. **« L'objectif n'est-il pas d'instaurer un juge pénaliste à vocation répressive ? »**

### L'aide juridictionnelle, un dispositif « à bout de souffle », selon un rapport du Sénat

**Entre 1991 et 2006** : hausse de 159,5 % du nb des admissions et de 129,3 % de la dépense (300,4 millions en 2006)

**« Réussite incontestable »** qui témoigne aussi d'une « certaine paupérisation » et fait « peser une lourde hypothèque » sur le financement futur

**Responsabiliser justiciables** : ticket modérateur par ex (dont seraient exclues certaines catégories plus fragilisées) + amélioration du recouvrement

**Impliquer davantage les acteurs** : en 2005 47 % des avocats ont exercé au moins une mission au titre de cette aide qui est un service public. Instaurer participation avocat (en heures ou financement) + refondre le barème de rétribution

**« En finir avec un pilotage à vue »**

[www.senat.fr/noticerap/2007/r07-023-notice.html](http://www.senat.fr/noticerap/2007/r07-023-notice.html)

Préparation de la future loi pénitentiaire

**Le comité d'orientation fait 50 propositions** pour améliorer la situation des détenus, (une bonne partie pour permettre application des règles européennes)

Régimes de détention

**COR** : Encellulement individuel, régime identique entre prévenus et condamnés, mieux encadrer critères d'affectation dans établissement à sécurité renforcée (maintien à réexaminer tous les ans), créer unités regroupant certains détenus



(toxicos...) avec programmes de prise en charge

**COR** : Etendre à 2 ans le maintien des condamnés en maison d'arrêts (mais séparés des prévenus) et ne plus se baser uniquement sur la longueur de la peine pour choisir l'établissement

**Mme Dati** : « la situation de la personne détenue doit être privilégiée dans les critères d'affectation »

Droits de la personne détenue

**COR** : Elaborer bilan systématique à l'entrée

**Mme Dati retient** possibilité se faire domicilier à la prison (accès droits sociaux), étendre accès RMI

**COR** suggère une allocation d'insertion pour ceux qui n'y ont pas droit (contre formation...)

Droit à l'expression collective sur conditions détention, recours limité à fouille corporelle, détenu présent quand on fouille ses affaires

**Mme Dati retient** tout ce qui favorise le maintien des liens familiaux en prison

**COR** : durée placement « mitard » passée de 45 à 28 j, avec possibilité recours et visites familles  
Insertion sociale et professionnelle

**Mme Dati retient** idée « **parcours mobilisation** » pour détenus en grande difficulté et amélioration formation (innover avec les régions)

Alternatives à l'incarcération et aménagements

**Mme Dati** : avant la loi un décret pour pérenniser conférences régionales aménagements de peines

**COR** : créer assignation résidence sous surveillance électronique et obliger collectivités à créer TIG

Examen systématique à mi-peine et semi-liberté ou placement extérieur pour chercher de l'emploi

Réactions

Déception devant les propositions du COR

**OIP** : loin de la remise à plat du droit pénitentiaire espéré et trop frileux. Par ex. 28 j de mitard c'est trois fois supérieur à la durée de la Belgique...

Et ce qui va dans le bon sens manque de précisions. Ex de l'encellulement individuel, toujours repoussé.

**Idem syndicats personnels pénitentiaires** : timide en ce qui concerne aménagements de peine « ne va pas dans le sens de l'incarcération comme dernier recours »

## La fonction de contrôleur général des lieux de privation de liberté est instituée

Loi votée le 18 octobre et à paraître : entrée en vigueur prévue en 2008

### Chargé de contrôler conditions prise en charge et transfèrement des personnes privées de liberté afin de s'assurer du respect droits fondamentaux

Nommé par décret pour 6 ans non renouvelables et assisté de contrôleurs : tous astreints secret pro.

Peut proposer modif législatives ou réglementaires et remet rapport d'activité annuel

On peut le saisir (y compris personnes privées de liberté) et il peut s'autosaisir

Peut visiter lieux concernés à tout moment et on ne peut s'y opposer que pour « motifs graves et impérieux » (sécurité publique...), et à l'issue des visites il fait connaître ses observations

S'il constate violation grave, procédure d'urgence prévue et si infraction pénale, il saisit le procureur

**2,5 millions** devraient être prévus pour 2008 : pour une vingtaine de contrôleurs + locaux

**OIP, Amnesty France, Assoc chrétienne abolition torture** : dénoncent trompe-l'œil (possibilité s'opposer aux visites) et jugent budget insuffisant pour les 5 788 lieux concernés

## Rapport d'expertise sur l'insalubrité du « mitard » de Fleury-Mérogis

**Tribunal administratif Versailles** : luminosité 5,1 lux (norme poulaillers 40 lux...), toilettes, sales, un interrupteur avec étiquette « ne pas utiliser en cas de pluie », espace de déambulation en cellule un peu plus 4 m<sup>2</sup> (norme chenils 5 m<sup>2</sup> par animal...), etc..

Les détenus peuvent y rester jusqu'à 45 jours...

Au 01/10, il y avait 27 détenus.

L'OIP demande la fermeture de ce quartier, l'administration promet la réhabilitation de 78 places d'ici l'été 2008.

## Nouvelles mesures pour améliorer la prise en charge et l'indemnisation des victimes

La garde des Sceaux a rencontré les assoc (9/10)

**Réaffirmer droits victimes** : lutte efficace contre délinquance et récidive « Audience particulière » pour personnes reconnues irresponsables. **Appliquer l'existant** (circulaire rappel prévue) : motiver classements sans suite, saisir assoc, etc..

**Repenser indemnisations** : réformer Commissions d'indemnisation (CIVI)

**Renforcer relations chancellerie / assoc** : moderniser **Conseil national (CNAV)**. Plus d'assoc, personnes qualifiées & autorités indépendantes. **Réflexion engagée** aussi avec fédérations Citoyens et Justice et INVA.

**Une circulaire a été diffusée** aux parquets dans ce sens (*JUS 07 90 006 C /09-10/07*)

Enquête sociale rapide et infos sur la solvabilité du mis en cause, inviter victimes à formuler très vite demande de dommages et intérêts, leur donner les coordonnées des assoc d'aide aux victimes, les informer (31/12/07) en cas de classement sans suite et faciliter la délivrance des copies mains courantes

**Bilan de son application au 30/06/2008**

## Eléments de réflexion

### L'émotion mauvaise conseillère

*ASH Mag – sept / oct. 07 – 07 259 - 11*



*3 pages pour dresser historiques et comparaisons; nous les donnons essentiellement parce qu'elles aident à étayer un raisonnement, on y trouve des formules qui peuvent resservir....*

Faits divers... suivis d'annonces: hospitalisation d'office des délinquants considérés dangereux, jugement des personnes déclarées irresponsables ...

Va-t-on vers ce « **populisme pénal** » que dénonçait le magistrat M. Salas (*La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal – Hachette 2005*) ?

Entre 02 et 07, 9 modifications du Code pénal ; casse-tête, décrets qui tardent à paraître...

**Psychiatre Baumettes** : « **il faut essayer de se dégager de l'émotion (...)** on devrait davantage dresser le bilan du dispositif en cours »

**Prévention récidive : lois de 1998, 2005 et 2007**

**Suivi socio judiciaire après la sortie** ? Conseillers insertion probation, 120 dossiers chacun...

**Sursis avec mise à l'épreuve** ? JAP, 750 par an

Le budget de la justice est le 29° en Europe

Alors **hôpitaux fermés** ? « **Si l'agresseur est malade, il ne doit pas être condamné à de l'emprisonnement, et s'il ne l'est pas, il ne peut pas être hospitalisé sans son consentement** » (avocat, auteur *Eloge de la barbarie judiciaire, 06*)

**Jugement des irresponsables ?** « **La justice pénale n'a pas pour mission d'être une thérapie** » (M. Badinter) Cette audience ne serait pas équitable (conv. européenne Droits de l'homme)

Les victimes ont besoin de la vérité, généralement connue dès l'instruction, et la **responsabilité pénale** est un « pilier » de notre droit. Pourquoi pas une explication du juge si non-lieu ? (M. Salas)

**Etats-Unis** : en 1831, Tocqueville remarque que la prison n'y sert qu'à punir ; humanisation au XX° siècle mais tournant à

partir de 1980 et inflation du nombre de détenus. En est-on là en France ?

**M. Salas** le pense et dénonce la « rupture de la dialectique entre la punition et le pardon » alors qu'il y a 2 versants dans une peine : punir et préparer la réhabilitation. « **La peine n'est plus comprise comme la sanction d'une faute, mais comme la réparation d'un tort (...)**renoue avec les racines anthropologiques de la vengeance »

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle en France les victimes ont été réintégrées à la procédure pénale ; il vaudrait mieux maintenant se consacrer à la réinsertion.

---

## Au Québec, le pari réussi de la prévention

« Le Monde 2 » – 06/10/07 – 07 259 - 11



*A un moment sont mentionnés « bonne santé économique et vieillissement » ; et il faudrait encore d'autres indicateurs comparatifs entre cette société et la nôtre c'est certain. Néanmoins c'est là, on vous le livre... pour une fois que c'est tonique... Lisez surtout le dernier paragraphe.*

Depuis 1991, la délinquance a baissé d'un tiers et en 2006 le Québec enregistre le taux de criminalité le plus faible depuis 40 ans.

**Assoc Institut Pacifique** : Initie enseignants, parents et enfants à résoudre conflits. Ateliers

**Alternative Suspension** : pour élèves déscolarisés temporairement. 5 jours travail scolaire + ateliers (travailleurs sociaux en lien avec parents / école). Modifie comportement de 85 % des jeunes

**Police Montréal** : réorganisée en police proximité, dite « communautaire ». Formation, et mission de se rapprocher des citoyens « **Parlez, parlez, parlez ! faites de la relation (..) appliquer le code criminel n'est que 20 % de votre mission** » Participation à réunions de quartier

Les infos arrivent mieux, c'est plus efficace : « **taux de confiance dans la police dépasse 80 %** »

**Prison** : sortie préparée dès le 1<sup>er</sup> jour, différents types de prison (certaines ouvertes, et même des « maisons de transition » en pleine ville avec suivi lourd et parfois très long mais « **Très peu de récidives de crimes violents** »

**Jeunes délinquants** : « nous essayons de sortir au maximum le jeune du système judiciaire, pour éviter l'étiquetage qui le conforte dans son identité criminelle »

La prison fermée est rare : 48 places à Montréal. Mineurs multirécidivistes bénéficient intervention thérapeutique. Une petite moitié récidive (40 % fois moins qu'après emprisonnement classique) et **dans 75 % cas délits moins graves que les précédents.**

---

## Dossier Etrangers

### Projet de loi sur l'immigration et réactions

ASH – 05-12-19-26/10 & 02/11/07 – 07 257 -

Le Monde – 3-4-5-6-8-16-19-20-25/10/07 – 07 257



*Intéressant de suivre l'histoire de la loi et pas seulement son aboutissement. Penchez-vous par ex. sur l'amendement 21*

*après vous être intéressés aux tests ADN... Des tendances sont là, à suivre. Nous avons d'abord présenté la version du Sénat avec l'état des réactions, et ensuite commission paritaire et vote définitif avec réactions sur les différents points. C'est à lire, il y a des points d'ouverture.*

Adoption du projet par le Sénat le 5/10

**Tests ADN** : limité à recherche filiation avec la mère, soumis à l'avis du TGI Nantes et seulement si le doute n'a pu être levé par « possession d'Etat » (faisceau de preuves) ; gratuits quel que soit le résultat (expérimental jusqu'au 31/12/09)

**Formation linguistique pour plus 16 ans** : limitée à 15 jours ; nombreux cas dispenses prévus.

**Amendement 21** : tel que voté par l'Assemblée il stipule que **toute personne accueillie dans structure hébergement d'urgence pourrait y demeurer dès lors qu'elle le souhaite « et qu'elle peut justifier de la régularité de son séjour »**, ce qui revient à modifier la loi DALO.

Tel que voté par le **Sénat**, il dispose que toute personne accueillie dans structure d'urgence doit **pouvoir y demeurer, si elle le souhaite jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée « si elle peut justifier de la régularité de son séjour sur le territoire »**. Déplaçant la condition de régularité au niveau de l'orientation. Mais affirmant aussi qu'une personne sans papiers ne peut faire valoir un droit à un hébergement au titre de la loi DALO

**Communiqué conjoint M. Hortefeux, Mme Boutin et M. Hirsch** : la portée de la modification apportée à la loi DALO (art. 4) doit être précisée « afin d'éviter les malentendus »

**M. Hirsch** : a reçu représentants plusieurs grandes associations en indiquant que le gouvernement **s'engageait à ce que « l'hébergement d'urgence reste « inconditionnel »**. Engagement sur le fond et les principes mais pas sur la suppression de l'art. que souhaiteraient les assocs.

**M. Sarkozy** : **soutient « le principe de l'accueil inconditionnel dans les centres d'hébergement d'urgence »** (le 15/10 avec assocs)

**Saisine Commission de Recours** : **délai rétabli de 1 mois** (et non plus 15 jours) et la commission s'appelle « Cour nationale du droit d'asile »

Initiatives et réactions

DEI France

Demande aux sénateurs de « **prendre en compte l'intérêt supérieur des enfants d'immigrés** »

Catholiques et protestants s'opposent au texte

**Confédération évêques de France et Fédération protestante de France** : font art de leurs inquiétudes sur texte jugé en contradiction avec les « valeurs chrétiennes ».

Tests ADN

**Comité d'éthique** : s'inquiète de « l'inscription dans la loi d'une **identification biologique réservée aux seuls étrangers** » (ce « relief » tend à accréditer une « présomption fraude »)

Faire de la filiation génétique « **un facteur prédominant [est] en contradiction avec l'esprit de la loi française** »

Redoute « **banalisation** » avec mesures « **qui pourraient à terme se révéler attentatoires aux libertés individuelles** »

Regrette que « **des questions aussi importantes (...)** fassent l'objet de procédures en urgence »

[www.ccne-ethique.fr](http://www.ccne-ethique.fr)

**LDH, Cimade, SNPES PJJ** : demandent le retrait de l'amendement

**Europe** : directive 2003 « laisse beaucoup de liberté aux Etats membres » sur la manière de s'assurer de la réalité des liens familiaux . Mais précise que **le droit au regroupement familial s'applique aussi aux enfants adoptés.** (Commissariat à la



sécurité)

**Le 14/10 6 000 personnes** rassemblées au Zénith pour demander le retrait de l'amendement « Amendement 21 »

La régularité n'est pas aujourd'hui un critère

**Cimade, Emmaüs, MDM, Abbé Pierre** : « **change la nature même de ce type d'hébergement** qui a vocation à accueillir toute personne »

**FNARS** : « **principes généraux aide sociale n'imposent aucune condition de régularité** de séjour pour les CHRS (CASF) (...) mesure irréaliste (...) conduirait à remettre à la rue des milliers de personnes dans conditions dramatiques »

Autorisation recueil données ethniques

**L'opposition** : dénonce un « cavalier législatif » et déplore que ce sujet soit « traité à la va-vite »

**HALDE** : souhaite « être entendue sur toute étude ou projet relevant des nouvelles dispositions »

Elites économiques, victimes inattendues

**Pays OCDE, pourvoyeurs de cadres et de Français mariés avec des étrangers** : en 2006 signature CAI obligatoire ; aujourd'hui formation linguistique des conjoints.... Obstacles par ex. pour les Japonais.... Et couples binationaux en général...

**M. Hortefeux a demandé à l'ANAEM** de ne plus imposer de CAI aux salariés groupes internationaux

**La carte « compétences et talents »** dispensera aussi du CAI (pas encore en circulation, Cf. n° 09)

**A noter** : mission ONU 10 jours en France y fait état d'un « **racisme pernicieux** » ; se dit préoccupée par certaines mesures et déclarations de responsables politiques : identité nationale, contingents d'expulsion ou tests ADN par ex. « **Crée climat général de suspicion et de rejet** »

Commission paritaire le 16 octobre

Votes définitifs les 22 & 23 octobre

**Tests ADN** : maintenus mais dans la version du Sénat. Néanmoins **Cimade** : « privilégie l'inégalité des droits et de traitement entre Français et étrangers » ; **FDTA** : « atteinte aux droits de la famille tel qu'il est constitué depuis près de 2 siècles en France » -- art. 13 de la loi

**L'Amendement 21 (hébergement et titres séjour) est retiré**

**Délai de saisine commission des recours** maintenu est 1 mois (et pas ramené à 15 jours)

**Asile et recours suspensif** : étranger arrivant en situation irrégulière et déposant à la frontière une demande d'accès dispose recours suspensif

**Regroupement familial : après évaluation, formation linguistique** si nécessaire (2 mois) ; les **ressources exigées** tiendront compte taille de la famille (mais pas au-delà d'1,2 smic) et ne devraient plus être opposables en cas de handicap (décret à venir), **CAI familial obligatoire et en cas de non-respect, le préfet pourra saisir Pdt CG (pour contrat responsabilité parentale) et titres de séjour pourront ne pas être renouvelés**

**Possibilité délivrer carte séjour temporaire « salarié »é aux bénéficiaires de la procédure d'admission exceptionnelle au séjour : permet régularisation travailleurs** : « à titre exceptionnel » s'ils justifient d'une promesse d'embauche dans métier et zone géographique caractérisés par des difficultés de recrutement. Si une entreprise transnationale fait venir un étranger, la situation de l'emploi n'entre pas en compte

**Carte résidence permanente** pourra être délivrée à l'expiration d'une carte séjour 10 ans (il faut la demander)

**Consolidation CAI individuel** : bilan compétences professionnels obligatoire

**Accompagnement personnalisé** : pour l'accès aux droits pour étrangers ayant obtenu le statut de réfugié et signé un CAI

**OFPPA** passe sous la tutelle ministère de l'immigration ; la

commission de recours est rebaptisée « **cour nationale du droit d'asile** »

**Stat** : autorisées sous le contrôle de la CNIL pour mesure diversité, discrimination et intégration

« **Recours commun** » : déposé par plusieurs députés et sénateurs de l'opposition au Conseil constitutionnel contre « l'ensemble » de la loi.

Critiques concentrées contre tests ADN (art 13) « violation du principe d'égalité devant la loi entre les familles » et stat ethniques (art. 63) dépourvu de tout lien avec la loi (c/ aussi citoyens français)

---

## Informations du mois

ASH – 28/09 & 12-26/10 & 01/11/07- 07 255 – 11

Le Monde – 4-19-10/10/07 – 255 - 11



*Accueil, santé, emploi, les informations s'empilent et se ressemblent ce mois-ci comme les précédents. Rapports de la Cimade sur les lieux de rétention administrative : arrêtez-vous au moins un instant sur ces mots forts, très forts... à enchaîner avec des objectifs chiffrés en hausse?... entre autres.*

**Eléments c/ Institut d'études sur immigration & intégration dont l'inauguration, prévue pour le 8/10, est reportée :**

Créé par le HCI qui dépend du 1° ministre.

**Présenté comme « guichet unifié »** : universitaires travaillant sur l'immigration, administrations commanditaires de recherches et entreprise prêtes à y contribuer pour « donner moyens élargis à cette recherche » - Pcte Mme Carrère d'Encausse

**Une pétition** : inquiétude de ≈ 20 universitaires sur l'**indépendance de la recherche** : alors que « le discours politique tend de plus en plus à présenter immigration comme un danger » ; crainte que cet institut devienne un « **nouvel instrument de pilotage politique des recherches qui déterminera les champs et sujets pertinents sur lesquels engager des travaux scientifiques** »

**A ne pas confondre avec la cité nationale de l'immigration** Inaugurée discrètement le 10/10

« Valoriser l'immigration en lui faisant sa place dans la mémoire nationale »

**Cimade : le 7° rapport sur les lieux de détention administrative dénonce la logique du chiffre**

La privation de liberté « a glissé (...) vers logique d'internement, transformant progressivement ces lieux en camps » ; dénonce logique « **comptable** »

Augmentation nb de centres, de leur capacité (1 500 places en 2006 contre 786 fin 2002), de la durée de rétention + objectifs chiffrés de reconduite...

Revient sur distinction entre **CRA et LRA** (2001).

**Cimade demande fermeture de ces « locaux »**. Moins d'accueil, accès aux soins non effectif...

**Familles et mineurs** : ne relève plus de l'exception. En 2006 97 familles (avec 201 enfants) concernées.

Centres sans zones réservées familles avec mineurs (contraire CIDE) **Cimade demande arrêt** de « tout enfermement des familles »

**Les mineurs** ne peuvent être reconduits, et ils sont là alors qu'il y a des « solutions alternatives »

**Avec zones d'attente, centres et locaux rétention sont les seuls endroits où mineurs moins 13 ans sont privés de liberté en France**

Pour 2010, l'objectif est fixé à 28 000 expulsions et à 26 000

pour 2008

En 2002 moins de 10 000 contre 23 831 en 2006

**En 2007 au 31 août 55 % de l'objectif des 25 000 est atteint.** A noter que Roumains et Bulgares représentaient près de 25 % des reconduites en 2006 et sont devenus presque inexpulsables (JE)

**Hébergement : FDTA pointe un risque de manque de moyens.**

**Projet loi finances 2008 :** « la part consacrée à l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile en recul de 5 millions » et même si la part de l'urgence généraliste augmente avec 150 millions en tout on est loin de l'exécuté 2005 (210 millions).

**L'ANPE et les Assedic vérifieront le titre de séjour des étrangers à compter du 1<sup>er</sup>/10/07**

*Fait suite à un décret d'application loi 2006*

Les agents en transmettront « **systematiquement** » et chaque jour copie aux préfectures « pour vérification » et tant qu'elles n'auront pas répondu pas d'allocation versée.

Si le titre est non valide, annulation de l'inscription.

Cette exigence est applicable aussi aux employeurs

Le décret précise montant de la pénalité en cas d'emploi d'un étranger sans papier et obligation de vérifier régularité du séjour avant embauche

**FO ANPE :** pose question des moyens (50 000 étrangers inscrits par mois...) et saisit la Halde

**Médecins du monde : le difficile accès aux soins des sans-papiers : une incurie européenne**

**1<sup>er</sup> rapport Observatoire européen** accès aux soins créé par MDM 05 : de façon générale en Europe parcours du combattant

**15 % sans-papiers – 25 ans et 69 % + 60 ans déclarent mauvais ou très mauvais état de santé**

Parmi sans-papiers interrogés : **78 % peuvent avoir couverture santé** (différences entre pays) et **24 % y ont effectivement accès**

Un tiers ignore leurs droits (France 45 %) et **près de la moitié (43,5 %) n'ont pas fait démarches**

Volet administratif complexe ; en France très long

**Refus de soins :** existe partout

**Résultat :** affections chroniques non soignées et retards dans l'accès aux soins. **Mineurs souvent sans soins alors que cet accès est garanti partout.**

Typologie des pays

**Droits théoriques étendus** mais en pratique en bénéficie une minorité (France, Belgique)

**Droits étendus et proportion « notable »** de bénéficiaires (Italie, Espagne, Portugal)

**UK :** seulement accès aux consultations générales

**Grèce :** droits restrictifs et peu accessibles

**Pour améliorer :** demande accord des institutions européennes « **sur des normes contraignantes** » et propose à cet effet « **une charte pour la santé de toutes les personnes étrangères en Europe** »

[www.mdm-international.org](http://www.mdm-international.org)

**Parlement européen, immigration et travail**

Rapport d'initiative (26/09) : **nécessité de « définir instruments et canaux d'immigration légale afin de combattre l'immigration illégale »**

Propose directives garantissant un « cadre commun de droits aux ressortissants de pays tiers employés légalement dans un Etat membre » et propose la création d'un permis de travail européen pour les travailleurs hautement qualifiés. La « **carte bleue** ».

**Comité droits de l'enfant des Nations Unies**

Examine respect de la CIDE par les pays membres

Préoccupé **par le traitement des « mineurs** demandeurs d'asile et les enfants non accompagnés dans les zones d'attente des aéroports »

**Demande « instamment » :** procédure permette de contester ce placement et désignation systématique de l'administrateur ad hoc

**Même citoyens européens (depuis 01/01/07), les Roms restent « indésirables »**

« **Romeurope** » (collectif ≈ 15 assocs) dénonce multiplications expulsions de terrain et OQFT.

Il y a entre 5 et 6 000 Roms en France

Circulaire 12/06 a revisité le principe de « libertés de circulation et séjour » pour Roumains et Bulgares (recours engagé contre Conseil d'Etat)

Droit au séjour + 3 mois subordonné à un emploi ; 62 métiers en tension leur sont ouverts mais l'employeur doit payer 893 € + dossier 20 pages...

**Assocs** souhaitent développement des « **projets d'insertion** » au lieu de « **retours humanitaires** » dans la précipitation : manque accompagnement social, ils reviennent

14 assocs et réseaux dénoncent une escalade et soulignent que les conditions théoriques de ces « retours » ne sont pas remplies : enquête sociale....

Après expulsions des 1<sup>er</sup> et 10 octobre (93) **la LDH a décidé de saisir la HALDE et l'ONU**

Voir [www.romeurope.org](http://www.romeurope.org)

Eléments bibliographiques

\* « **L'accueil des enfants nouveaux arrivants** »

Déterminant pour leur parcours d'intégration

Pratiques inégales et insuffisantes aux besoins des 40 000 élèves concernés par an

SSAE – *Accueillir 242* – Tel. 0176 74 75 65 – 8 €

\* « **Guide Comede** » (Comité médical pour exilés)

Actualisé. Répond pbs d'ordre médical, social, administratif des migrants en situation précaire.

+ docs administratifs les plus utilisés et répertoire structures ressources Ile-de-France et PACA

Gratuit - [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



**Loi sur la prévention de la délinquance : décret d'application (+ loi égalité des chances)**

ASH – 05/10/07- 07 260 - 12



*Vous vous sentez perdu ? Eh bien mais c'est normal avec ce décret à plusieurs lois... sur des choses dont on vous a déjà parlé cent fois... mais comment faire ? Vous lisez, vous gardez, ça peut servir, voilà.*

« Décret-balai » n°07-1388-26/09/07, J.O.28/09/07

### Nouvelles peines prévues par la loi prévention délinquance (mars 2007)

**TIG** : peut se faire désormais au profit d'une **personne morale de droit privé** chargée mission service public (qui doit demander son habilitation)

**Sanction-réparation** : nouvelle catégorie de peine correctionnelle pour délits passibles de peines d'emprisonnement ou d'amende. Le condamné doit procéder à l'indemnisation du préjudice

**Stage de responsabilité parentale** : « rappeler au condamné les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant ». Modalités d'organisation similaires à celles du stage de citoyenneté.

Peut être élaboré avec concours de structure mettant en œuvre accompagnements parentaux (maires) ou contrats responsabilité parentale (CG)

Si payé par le condamné ne peut excéder amende de contraventions 3<sup>e</sup> classe (450 €)

Loi égalité des chances (mars 2006)

**Pouvoir de transaction accordé aux maires** : pour contraventions relatives à des incivilités ayant porté préjudice à un bien de la commune, le maire peut proposer une transaction tant que l'action publique n'a pas été mise en mouvement. Précise modalités.

---

## « La prévention spécialisée doit prouver ce dont elle est capable »

ASH – 12/10/07- 07 272 - 12



*Une présentation sommaire du CTP pour ceux qui ne le situent pas. Ensuite dans l'entretien des choses sont à entendre. Quant aux « nouvelles » manière de travailler, communiquer par ex. eh bien on verra à l'usage. A suivre en quelque sorte.*

Créé en 1972 le CTPS, a participé à l'élaboration des premières circulaires de la PS (1972-1975)

Il a été renouvelé en mai 2007 après 11 de statu quo pendant lesquels il avait continué de travailler.

Fortement mobilisé en 200-2001 pour que la PS reste mission ASE (contre une ordonnance rénovant le CASF) et contribué aux réflexions c/ intégration de la PS dans la loi 2002.

La Commission Permanente renouvelée s'est donné trois missions : communiquer sur la PS, mieux articuler travaux du CTP avec les préoccupations collectivités territoriales et « être en situation réactive » (évolutions société, lois...)

Entretien avec Président du CTPS, M. Sommaire

*Comment le CTP se donnera-t-il les moyens d'assurer sa mission de veille ?*

**En étant plus réactif** sur les questions d'actualité et de société. Attention le CTP n'est pas un collectif d'assoc qui peut porter des revendications (comme peut le faire le CNLPAS.), c'est « **une instance technique** » **représentative de la profession**

*La commission permanente doit donner plus de visibilité aux travaux du CTP. Comment ?*

Depuis 2000 travaux communiqués aux préfets, Dpts et services intéressés. Mais poster un rapport n'est pas suffisant. Nous allons donner plus d'écho.

*Mieux articuler travaux CPT et préoccupations des collectivités territoriales ?*

**La PS, mission de l'ASE est une compétence départementale mais elle intervient sur territoires communaux** : les maires sont directement intéressés par son

action. Autant ne pas couper nos travaux des réalités de ces élus

*Et quelle place pour le maire, institué pivot de la prévention de la délinquance (loi 2007) ?*

Le CTP avait donné un avis exprimant ses craintes : **aujourd'hui la loi a vocation à s'appliquer, il faut « être attentifs à sa mise en œuvre »**.

Les élus cherchent des résultats rapides et la PS se situe dans le long terme. Les élus cherchent parfois d'autres formules et les intervenants sont nbx à présent : médiateurs, etc. avec des attributions parfois proches. Chaque club doit **montrer ce que peut faire** la PS et être capable de **communiquer** (pas de noms bien sûr) : aider à ajuster politiques publiques et réalités du terrain.

**La PS « ne doit pas avoir une approche frileuse du partenariat, sous peine d'entraîner à {son} égard une suspicion »**

*Allez-vous « relire » les principes fondamentaux ?*

Ils doivent rester des références de base mais on peut les **réinterroger** parce que la réalité change.

Ils sont adaptables aux publics et aux situations, beaucoup de clubs en donnent des preuves.

*La PS n'a-t-elle pas été un peu oubliée dans les débats récents autour d'enfance et jeunesse ?*

**La PS est un petit secteur : ≈ 3 000 à 4 000 ES répartis entre 450 assoc et 900 clubs** et semble de nouveau en développement (politique de la ville = 20 000 intervenants à titre de comparaison)

**La loi réformant la protection de l'enfance fait de la prévention un axe privilégié**

*Création d'une nouvelle commission thématique sur l'évaluation : valorisera-t-elle le secteur ?*

Tenir compte des obligations instaurées par la loi 2002 qui intègre la PS. Recensement outils existants, et recommandations car si les élus doivent respecter la PS, les éducateurs doivent prendre en compte les préoccupations des élus (résultats).

*Après les émeutes de 2005, peu de voix pour valoriser la PS... ?*

Rien n'a été fait pour décrypter officiellement les événements. Et les maires des quartiers sensibles témoignent d'un « avant » et d'un « après »

Commission thématique CTP sur « la PS à l'épreuve de la diversité culturelle » pour tenir compte des évolutions d'une société sur lesquelles on peine à avoir un débat serein. Et la PS a des choses à dire sur une fracture qui s'élargit

*L'idée d'un travail social avec groupes ethniques ... est controversée...*

Tradition d'assimilation et principes d'égalité s'y opposent ; mais il y a des réalités et en niant des racines culturelles « mal transmises », on peut pousser des gens dans des replis identitaires

Difficultés d'intégration et discriminations existent.

*Risque d'interventions ségrégatives ?*

**La PS doit travailler avec tous les acteurs. Faut-il ignorer « des groupes religieux qui ont une influence sur certains jeunes (...) ou travailler avec eux sans naïveté ? »**

Il faut prendre en compte toutes les dimensions du problème. : la PJJ, le CNLAPS, Cedis-Musée social... se préoccupent de ces questions. **Il faut un débat public sur ces questions, « c'est en les ignorant que l'on nourrit le communautarisme que l'on prétend combattre »**

---

## Valoriser le communautaire, pas les communautés

ASH – 12/10/07- 07 268 - 12



*Dans ce débat complexe cet article nous a plu parce qu'il induit une notion transversale*



*en quelque sorte de la « communauté » et il parle de vous en plus. Allez voir franchement c'est bien. Pour autant est-ce qu'il vous aidera ? Il faut bien lire... pour savoir*

Point de vue de M. Ott, ES et philosophe

Il est bon de se mobiliser autour de la notion de « communauté » car l'échelon du territoire permet une intervention non ségrégative de milieu ouvert

Ce **travail développement social communautaire** (gratuité, absence de démarches, présence dans les lieux de vie, hétérogénéité du public) permet de réduire tensions entre individus et groupes.

**Le groupe n'y est pas « la limite de l'individu »**, mais un milieu que l'on structure pour permettre l'expression personnelle.

C'est un travail mis en œuvre spontanément par beaucoup d'assoc de quartier : soutien scolaire par ex, où se croisent des gens

**Mais si c'est communautaire, cela n'a pas « grand-chose à voir avec les 'communautés' et même parfois s'y oppose »**

**Le travail de présence sociale (...) est communautaire car il permet de créer de la relation au-delà des limites habituelles »**

S'alimente dans les « rencontres improbables » de gens de cultures différentes et « **n'est en rien un travail qui donnerait corps à quelque identité 'ethnique' ou 'culturelle'**. (...) **Au contraire.** »

Permet à l'individu de se découvrir des affinités avec des gens venus d'autres horizons et de se rendre compte aussi de différences avec d'autres dont il se croyait proche (langue, statut...)

Engagé dans un projet de développement social et communautaire, **je suis opposé « à toute reconnaissance 'officielle' (...) d'associations identitaires qui ne produisent pas sur le terrain un tel travail ouvert à la diversité »**

Il faut bâtir des « **communautés chaleureuses riches et ouvertes à tous** », sans lesquelles on aura « **des communautarismes artificiels** qui créeront à leur tour d'autres séparations. **Faute de communautaire, on aura du communautarisme** »

La culture qui mérite tout notre soin « est toujours celle que l'on va construire ensemble » (Réponse de M. Freinet sur la prise en compte de la culture d'origine des enfants accueillis dans une classe)

[intermedes@wanadoo.fr](mailto:intermedes@wanadoo.fr)

**Un passage d'un point de vue J. Dhers (n° 09) :** « Constats des difficultés de notre modèle républicain d'intégration. La « **problématique communautaire peut être un lieu privilégié de l'intégration des différences** » si on accompagne les populations »

---

**Psychanalystes : « nous sommes sortis de nos cabinets, il faudra s'y faire »**

ASH – 26/10/07 – 07 278 - 11



*Décidément nous avons aimé la description de ces centres et nous aimons cette réponse. C'est à vous de voir, sur le terrain peut-être aussi. Et peut-être aussi à la lueur de la subjectivité de chacun après tout. Est-ce évitable ?*

Réponse à M. Rouzel par Mme Lazarus-Matet  
Membre de l'Ecole de la Cause freudienne

Freud souhaitait **que la psychanalyse soit en prise directe sur le social** et s'applique au plus grand nb. Et Lacan

considérait qu'elle **était concernée par le « malaise dans la civilisation »**

Le Centre psychanalytique consultations et traitement (CPCT) Chabrol (Paris X°) a ouvert en 2003 et depuis plus d'une dizaine créés en France (aujourd'hui soutenus par pouvoirs publics ) et Europe. Et il y avait déjà eu des expériences d'analyses gratuites et/ou thérapie brèves

En France beaucoup travailleurs du champ social s'intéressent à la psychanalyse et psychanalystes travaillent dans les structures.

**Personne n'étant propriétaire de la psychanalyse ni du champ social d'ailleurs**

**« Nous avons dû prendre acte d'un succès qui nous a dépassés par son ampleur. Et nous oblige »**

Psychanalyse très sollicitée par précarité, addictions, troubles alimentaires... par de plus en plus de gens et « nous ne séparons pas réalité psychique et réalité sociale » (toujours selon Lacan)

Les traitements analytiques ne sont pas pour tous les cas et nous **orientons** donc.

**Mais nous traitons aussi :** le sujet peut parcourir le premier des cycles de l'analyse.

La **gratuité** ne pose pas de pb justement parce que la durée du traitement est limitée : et d'autant moins de pb que le sujet est dans une grande précarité

Le **transfert** et diffère de celui d'une cure habituelle mais « **ce n'est pas une pratique sans transfert mais avec un transfert autre**, qui permet de produire un instant de savoir qui change quelque chose pour le sujet »

Nous ne perdons rien du **caractère subversif** de la psychanalyse pure. Au contraire, cette pratique renouvelée maintient notre vigilance de praticiens.

Contact : [clazarusm@wanadoo.fr](mailto:clazarusm@wanadoo.fr)

---

**Départements : 1 résolution de l'ADF et 2 études**

ASH – 05-12-26/10/07- 07 258 - 12



*Nous revoilà sur ce sujet. Les dépenses augmentent. L'ADF essaie de jeter les bases d'un partenariat nouveau et les études aussi valent le détour. La 1° donne un historique de ces dépenses et vers la fin on y apprend beaucoup ; les conclusions de la 2° sont presque inattendues. Allez-y.*

**Les départements veulent voir leur compétence sociale renforcée et leur marge d'initiative élargie**

**Congrès ADF** sur le thème des solidarités : « la solidarité départementale ne peut se substituer à la solidarité nationale »

**Protection de l'enfance :** « leur cœur de métier », « très différente de la prévention de la délinquance, dont la responsabilité relève des missions régaliennes de l'Etat »

**Insertion :** 1,6 milliard charges non compensées pour 2004-2007. Attend que l'Etat « assume son rôle de garant solidarité nationale »

**19 propositions globales**

**Poursuite de la décentralisation** (« après le respect de la pause des transferts de compétence »)

**« Préciser moyens juridiques et financiers de la notion de chef de file »**

**Plus de marge de manœuvre** pour collectivités : expérimentation facilitée, pouvoir déléguer des compétences entre elles par ex.

**Que soit instauré un financement nationale** pour prestations de solidarité décidées au plan national et soit **renforcé « le caractère prééquatateur des dotations de l'Etat »**

**Contrat « prévoyant évolution sur 3 à 5 ans des financements Etat et engagements collectivités  
Que toute évolution législative ou réglementaire concernant les collectivités leur soit soumise**

### **Les départements ont vu leurs dépenses d'action sociale tripler en 20 ans**

**Etude menée par Dexia (partenariat avec ADF)**

Distingue 4 périodes

**85-89** : évolution faible, situation économique favorable et transferts Etat dynamiques

**90-96** : dégradation économique ; hausse charges et faible augmentation des transferts + création RMI

**97-01** : retour de la croissance ; reprise par l'Etat de l'aide médicale départementale (CMU)

**02-05** : hausse de 13 %. Création APA, transfert RMI ; et continue (un peu moins) en 2006

**Prochaines années : incertitude.**

**Pdt ADF** : « évolutions confirment l'adéquation entre la situation économique du pays et les dépenses d'action sociale des départements »

Disparités entre départements (4 groupes en gros)

**L'ADF repose la question du financement de ces dépenses et son bureau demande le maintien du « contrat de croissance et de solidarité ».**

Depuis 2001 il indexait dotations Etat sur l'inflation majorée d'un tiers de la croissance du PIB. En juillet 07, le gouvernement l'a dénoncé et veut s'en tenir à une évolution égale à la seule inflation.

**Bureau ADF** : réitère son souhait d'une réforme globale de la fiscalité locale (idem pour les autres assoc's d'élus locaux). Une part CSG...

20 ans d'aide sociale [www.clf.fr](http://www.clf.fr)

### **Les disparités départementales en matière d'aide sociale**

Quelle ampleur réelle et quelle évolution ?

**ASE : disparités les plus fortes.**

Proches de 1 à 4 pour les dépenses par bénéficiaires (moyenne annuelle 19 000 €) et encore supérieures pour la proportion d'enfants pris en charge (de 9 à 38 pour 1 000 jeunes moins 21 ans) ; sur ce point croissance de 8 points en 5 ans)

RMI : effort très disparate

Répartition des bénéficiaires inégale sur le territoire (dépend santé économique) et bouge peu.

Disparité accrue de 10 points pour les dépenses d'insertion depuis 99-01 (moyenne 700 € par an)

**Handicap**

Nb bénéficiaires varie de 1 à 3, différence qui reste stable, dépenses de 1 à 4, stable là aussi.

**APA**

Disparité réduite 13 points pour nb bénéficiaires et de 6 points pour dépense moyenne depuis 99-01

Pourquoi ces disparités ?

Facteurs économiques et démographiques

Aide sociale et recours au minimum social sont corrélés et la dépense par bénéficiaire est d'autant plus forte que leur nb est faible (ASE par ex.). Taux d'urbanisation et richesse (revenu fiscal) jouent

Mais ces variables n'expliquent pas tout

Pour l'ASE elle entraînent 27 % des écarts dans la population couverte et 40% des variations dépenses.

**Donc les départements disposent d'une marge de manœuvre et plus encore pour l'ASE dont ils sont responsables et gestionnaires.**

**Comment articuler ce principe avec celui de l'égalité de traitement des citoyens dans le domaine de la solidarité nationale ?**

DREES – E&R 602 – 10/07 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Réforme des diplômes : « un reflet des transformations de la société »

ASH – 28/09/07- 07 252 - 12

☺

Point de vue un peu complexe mais qui ne suppose pas d'avoir une idée précise de ces réformes. Ce que nous aimons c'est la manière de situer inexorablement le travail social DANS la société et non plus sur une île. Lisez, c'est bien.

M. Granger, sociologue et formateur

Quelle commande sociale sous ces évolutions ?

Quelle fonction donnent-elles au travail social ?

**Depuis XIX<sup>e</sup>**, l'individu devient premier : son but est de trouver sa place dans la société, l'identité se construisant de plus en plus par rapport à soi-même

Le travail social n'échappe pas à cet individualisme, il est même « **une des conséquences de ce reflux des solidarités traditionnelles** »

**Individualisme intégré aux pratiques** : « relation duelle », entretiens où l'usager « se raconte »

La réforme des diplômes et dans cette logique. Non seulement réaffirmant la place « centrale » de l'individu dans les objectifs du travail social mais insistant sur le lien individu / société, sur sa nature

C'est pourquoi le **travail inter-institutionnel** y prend de l'ampleur : **l'objet du travail social étant le rapport entre individu et société**, on mobilise les ressources extérieures

**Professionnalisation** : il y a eu mille métiers et mille tâches (années 80). Complexifié la lecture qu'on pouvait avoir du travail social.

La réforme tente de clarifier et en ordonnant les choses, renforce la légitimité des métiers, surtout vis-à-vis de ceux qui émergent (aide à la personne..)

Invalide la crainte de la disparition des métiers

Aide à sortir de la logique de la « main négative » où **l'on ne se définit qu'à partir de ce que l'on n'est pas et pas à partir de ce que l'on est**

Cette réforme fait partie d'un tout (loi 2002...) et positionne le travail social : contours redessinés et fonctions reprécisées

« **Propose une valorisation de la fonction socialisatrice du travail social** »

**Ce faisant elle bouscule un peu, et rend « désuète l'illusion historique de l'autonomie »**

« **Ne remet pas en cause l'esprit du travail social et son éthique. Au contraire, les met en relief** »

[emmanuel.granger@afmr-etcharry.com](mailto:emmanuel.granger@afmr-etcharry.com)

### **Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées**

ASH – 28/09 & 05-10-26/07- 07 253 – 12

Lien Social n° 857 – 18/10/07 – 07 253 - 12



*Belle, la notion de « témoin actif » celui qui aide vraiment, c'est dans l'article sur les femmes. Et à noter que les travailleurs sociaux sont les plus « actifs » des témoins... Prendre en compte l'avis des « usagers », l'exemple de la Dordogne ; encourageant. Voilà et puis le reste.....*

**Violences envers les femmes : les travailleurs sociaux en 1<sup>o</sup> ligne pour briser l'engrenage**

ASH – 28 septembre 2007- pp. 41-42

Différentes recherches : les femmes parlent et souvent sans effet (passivité de l'entourage et des soignants aussi). Recherche-action en 2006 (CREAI Nantes). Si sévices non connus ou connaissance non suivie d'effets, confusion dans repérage agresseur / victime et culpabilité. Loi du plus fort comme une fatalité et reproduction. **Quand on trouve un « témoin actif » (majoritairement travailleurs sociaux), ça**

**se débloque.** Deuxième condition : que la femme accepte l'aide proposée. Il faut renforcer l'information et la formation des pros.

Pour l'étude (20€) : [dral.nantes@club-internet.fr](mailto:dral.nantes@club-internet.fr)

---

### **Evaluation des politiques publiques : la DDASS de Dordogne expérimente la prise en compte de la parole des usagers**

ASH / 05 octobre 2007 / pp. 33-35

Tenir compte de l'avis des bénéficiaires sans démagogie. Depuis 05, partenaires insertion + bénéficiaires ; travail en groupes puis concertation collective aboutissant à diagnostic partagé. « Droit au coup de gueule », institutionnels ont écouté la souffrance. Ensuite « travail appliqué » : par ex. sur modalités d'accueil. Le concept de forum est affiné avec bureaux d'étude ; « forum- ateliers et théâtre » : tenter « d'objectiver » la stigmatisation

Demande un engagement important. Formation à l'évaluation participative en 2006.

Cette DDASS envisage de généraliser cette méthode aux autres politiques publiques. Tel. : 05 53 02 27 27

---

### **Etre femme, toxicomane et dans l'errance : vers des dispositifs adaptés**

Dossier dans Lien Social n° 857 – 18/10/2007

Leur vécu est différent de celui des hommes ; leur corps est plus malmené, « objet de toutes les violences », question de leur parentalité

---

### **Lutte contre l'isolement : une réponse sociale aux jeunes gays dans l'errance**

ASH / 26 octobre 2007 / pp. 29-30

Victimes de l'homophobie et en errance suite à un rejet familial. Assoc Le Refuge leur propose accueil d'urgence depuis 2003. Se poser, s'accepter et entrer dans un processus de réinsertion.

Population qui se sent rejetée au sein des dispositifs ; 70 % du public reçu ont connu des passages dans la prostitution

Le Refuge – Montpellier – [www.le-refuge.org](http://www.le-refuge.org)

---

### **« Qu'est ce qui fait continuité en placement familial ? »**

ASH / 12 octobre 2007 / p. 40

Recherche effectuée pour l'Assoc nationale des placements familiaux (ANPF) : 25 % éprouvent un sentiment d'affiliation à leur famille d'accueil. Met aussi en lumière des processus transversaux et suggère de tracer les profils d'attachement de ces jeunes. Dispo à [anpf@anpf.net](mailto:anpf@anpf.net)

---

### **Dossier Professions Sociales et Etablissements**

ASH – 28/09 & 12/10/07- 07 265 - 12

*Un petit dossier ce mois-ci mais retenez quand même la décision de la Cour de cassation...*

### **La Cour de cassation confirme la nullité du licenciement fondé, même partiellement, sur de la dénonciation de faits de maltraitance**

Dès lors que ce motif est mentionné dans la lettre de licenciement, celui-ci est nul

Loi 2002, art. L. 313-24 CASF

Cass.soc., 26/09/07, n° 06-40-039

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Diplômes

\* **Le diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale**

Arrêté du 04/06/07, J.O. du 21/06/07

Réformé en 2002 et nouveaux aménagements

**Niveau V** : il atteste compétences nécessaires pour effectuer accompagnement social et soutien auprès de personnes âgées, handicapées ou en difficulté sociale : familles ou enfants, dans

leur vie quotidienne. A domicile ou dans lieu de substitution

Modalités délivrance simplifiées et structure alignée sur les autres diplômes

---

### **\* Assistantes familiales**

Arrêté du 30/07/07, J.O. du 21/09/07

Fixe modèle formulaire de « demande d'agrément »

[www.sante.gouv.fr/cerfa](http://www.sante.gouv.fr/cerfa) - CERFA 13395\*01

**A noter** : plus haut art. sur la globalité de cette réforme des diplômes

---

### **Eléments sur le handicap**

ASH – 12-19-26/10/07 – 07 270 - 12



*Les inquiétudes quant au budget dominent cette compilation. Même si par ailleurs des projets prennent forme, qui sont intéressants, ce point reste à suivre bien sûr en priorité.*

---

### **Un budget 2008 à marquer d'une pierre noire ?**

Inflation prévue de 1,6 % mais 1 % d'augmentation pour services d'aide par le travail qui doivent créer 2 000 places... et 1,1 % de hausse pour l'AAH... qui doit être revalorisée de 25 % en 5 ans...

**PF, Snasea, Unapei** : s'inquiètent d'une « baisse moyens » et appellent à la révision du budget.

**Une quarantaine d'assoc** lancent un appel à M. Sarkozy pour qu'il engage une refonte « urgente et prioritaire » des revenus : concertation et présentation à la conférence nationale (printemps 08) d'une réforme garantissant à ce public un revenu à hauteur du SMIC

**Et réclament au 01/01/08 une augmentation l'AAH au minimum de 5 %** (idem pension invalidité et minimum vieillesse)

**AFP** : dénonce entre autres réduction crédits consacrés aux entreprises adaptées, et aux ESAT

---

### **Mme Létard installe le comité de suivi de la réforme de la politique du handicap (23/10)**

Champ de compétence étendu à l'ensemble de la politique en faveur des personnes handicapées.

**3 objectifs** : répondre aux difficultés de mise en œuvre de la loi, préparer la 1<sup>o</sup> conférence nationale du handicap (mai 2008) et réunir conditions pour des villes accessibles avant 2015  
6 groupes de travail thématiques s'y attelleront.

---

### **Démarrage difficile pour les MDPH**

**2<sup>o</sup> rapport CNSA** : les 100 Dpts devraient être couverts avant fin 2007

89 conventions personnalisées avec Dpts au 15/09

Souligne difficultés et lenteurs de la mise en place entraînant « déception ou insatisfaction grave »

Plate-forme « Grandir ensemble »

06 83 48 02 13

Créée le 25/09 pour promouvoir accueil des enfants handicapés dans structures 1<sup>o</sup> âge : crèches...

**Site** : adresses, outils... [www.grandirensemble.net](http://www.grandirensemble.net)

---

### **Un décret précise l'accessibilité du cadre bâti**

Décret n° 07-1327 du 11/09/07, J.O. du 12/09/07

Pour construction & aménagement d'établissement recevant public et procédure de demande de dérogation c/ habitations





## Un choix parmi les textes parus

ASH – 28/09 & 05-19-26/10/07- 07 262 - 13

*Comme chaque mois avec l'espoir que parfois un texte vous frappe que vous n'auriez peut-être pas remarqué.*

### Décrets

\* **Autorisant nouveaux départements participer expérimentation du RSA et/ou contrats aidés « sur mesure »** 07-1392 - 28/09/07, J.O. 29/09/07

\* **Relatif observatoires immigration Guadeloupe, Martinique et la Réunion** 07 1407 – 01/10/07, J.O. 02/10/07

### Arrêtés

\* **Nommant les membres du conseil scientifique de l'ANESM** (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) 05/10/07, J.O. 19/10/07

\* **Apportant précisions sur modalités de demande d'agrément pour résidences hôtelières à vocation sociale (RHVS)** 11/07/07, J.O. 20/09/07

\* **Publiant tableaux de bord indicateurs socio-économiques des CHRS** 07/08/07, J.O. 21/09/07

### Circulaire

**Définissant nouvelles modalités de financement du réseau missions locales - applicables en 2008**

DGEFP n° 07/26 du 12/10/07 à paraître BO

Structures concernées, objectifs visés, et gestion de la convention pluriannuelle d'objectifs



## Chômage : chiffres, précisions et informations

ASH – 05-12-26/10 & 02/11/07- 07 261 – 21

Le Monde – 03-19/10 & 01/11/07 – 07 261 - 21



*Août et septembre aux résultats contraires : c'est à suivre bien sûr... en novembre notamment avec la publication des chiffres suivant nouvelles modalités*

Précisions sur les chiffres du mois d'août  
Seul le chômage des moins 25 ans a reculé  
- 0,3 % (- 7,8 % en 1 an)

**Nb inscriptions ANPE** cat. 1 dans les 3 derniers mois : - 2,8 % par rapport aux 3 mois précédents

**Entrées suite fins CDD et intérim** : en hausse de 0,4 % et 1,8 % et **Nb premières 1°** en baisse 10 %

**Sorties ANPE** dans les 3 derniers mois en hausse de 0,4% par rapport aux 3 mois précédents

**Pas d'estimation mensuelle** du taux de chômage au sens BIT (cf. n° été)

**A noter** : **ACDC** se félicite de l'arrêt de cette publication mensuelle mais juge « précipitée » la décision INSEE d'adopter les mêmes critères qu'Eurostat. Rappelle que Conseil national Info Stat a engagé une réflexion sur indicateurs chômage.

Un article des membres du Collectif dans *le Monde* du 10 octobre reprenant cette argumentation

Reflux du nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE en septembre

**Baisse de 1,4 % en un mois** (9 % en un an)

**Moins 25 ans : moins 1,5 % en un mois (moins 8,7 % en un an)**

**25-49 ans** : - 1,5 % en 1 mois et - 8,8 % en 1 an

Chômeurs longue durée : - 23,1 % en 1 an

**Nb inscriptions cat. 1** les 3 derniers mois : - 2,7 % par rapport aux 3 mois précédents.

Baisse du nb de demandeurs des autres catégories

Augmentation des radiations administratives et absences au contrôle

## Fusion ANPE – Unedic

Premiers éléments

**Mme Lagarde** (2/10) : projet de loi présenté au Parlement en décembre, adoption début 2008

**Unedic** administrera régime assurance chômage

+ **Nouvel organisme : réseaux Assedic & ANPE** en 22 entités régionales. Accueil, inscription, indemnisation, accompagnement recherche emploi. Financement par Unedic et Etat

Le tout coiffé par un « conseil d'orientation »

« **Chaque agent aura en charge (...) 30 demandeurs d'emploi** » (actuellement 60)  
**Un interlocuteur unique pour chaque chômeur**

**La CGT-chômeurs dénonce le glissement des missions de l'ANPE vers une logique de contrôle**

Mme Lagarde a opposé une fin de non recevoir à la demande d'entretien de l'organisation

CGT-C dénonce les radiations « abusives » notamment pour « non-réponse à convocation » ; les courriers ne sont pas envoyés en AR et les allocataires qui sont allés devant les tribunaux ont toujours eu gain de cause, l'ANPE ne pouvant pas prouver qu'ils ont reçu la convocation

**A noter** : Nouvelle modalité inscription ANPE des étrangers dans le dossier Etrangers (Société) ; c/

---

## Informations du mois

ASH – 28/09 & 05-12-19/10/07- 07 251 - 21



*Quid des contrats aidés, qui sont en forte hausse mais que l'on envisage de diminuer ? Des flashes ainsi parfois, qui ne se rejoignent pas... C'est triste.*

*Et que dire d'une étude qui conclut que le retour à l'emploi est facilité par l'accompagnement ? C'est à la limite du bizarre et pourtant c'est là... Et l'évaluation n'en tient pas toujours compte, et vous le saviez ? eh bien nous vous le confirmons !!*

**« Les contrats aidés à l'emploi du plan de cohésion sociale : forte hausse des embauches »**

**247 000 personnes en 2005 et 358 000 en 2006**

162 000 CAE, 94 000 CA, 78 500 CIE, 23 500 CI-RMA  
CA & CI-RMA : hausse bénéfique pour allocataires minima sociaux

**CAE : « fortement mobilisé pour les jeunes » ; 36 % des salariés avaient moins 26 ans**

**Assocs** principal employeur pour ces contrats du secteur non marchand

DARES – n° 41.2 – [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

**Le gel des maisons de l'emploi**

Annoncé le 21/09, et ce dans l'attente d'une vision plus claire c/ le projet de fusion ANPE-Unedic

L'Alliance villes-emploi (AVE) : « incohérence du gouvernement ». Structures créées par loi cohésion sociale sont gelées 18 mois après les premiers démarrages « sans concertation ni évaluation »

185 devraient recevoir crédits Etat 08 (conventions passées ou prêtes) et 227 labellisées en tout.

**L'IAE vue par ses salariés**

Etude de l'impact de l'IAE à travers le recueil de la parole de ses bénéficiaires à la demande du CNAIE et de la DGAS

Apports autres que ceux pris en compte dans les outils d'évaluation habituellement.

Les salariés ont une « notion abstraite » du **parcours d'insertion**, plus liée aux personnes qu'aux institutions et **évoquent surtout réponse à un besoin de reconstruction personnelle** (reconnaissance, ouverture vers les autres...)

**Les auteurs préconisent : renforcer la visibilité de l'accompagnement et compléter en ce sens les outils d'évaluation. La qualité de la relation apparaissant importante dans retour à l'emploi**

[www.cniae.gouv.fr](http://www.cniae.gouv.fr)

**La France associative en mouvement**

Près d'1 salarié du secteur privé sur 7 (2,6 millions) travaille dans l'économie sociale

210 000 employeurs dont **171 000 assocs** salariant nb croissant de personnes (+14 % de 2000 à 2006)

Activité sociale et médico-sociale représente 46 % des emplois associatifs

Depuis 2000 : + 67 % aide à domicile ; + 38 % aide aux personnes handicapées

**Secteur fragile : dépend des politiques d'emploi aidé**

[www.cerphi.org](http://www.cerphi.org)

**La part des emplois à temps partiel a plus que doublé en 25 ans... du fait notamment des politiques publiques**

2005 : 17,9 % contre 8,2 % en 1982.

Du à « montée en charge de l'activité féminine et tertiarisation de l'économie » mais seulement pour une part car « **semble avoir résulté mise en place de mesures** favorisant cette forme d'emploi »

Emploi « **très majoritairement féminin** », surtout secteur des services. **Statuts « en moyenne plus précaires »** que ceux des salariés TP

**2005 : 50 % temps partiels salaires < 753 €**

Près d'1 salarié sur 3 est en temps partiel faute de trouver temps complet, (1 sur 6 plusieurs partiels).

DARES-39.3-09/07 [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)

Volet réglementaire

**Modalités des expérimentations RSA pour titulaires API détaillées par décret**

Décret n° 07-1433 du 05/10/07, J.O. 06/10/07

Conditions de résidence et calcul du RSA, contrat d'engagements avec préfet et autres dispositions.

Flashes

\* La **Fédération nationale pour l'insertion des jeunes** est sur les rails (à l'initiative de l'UNML)

---

## Dossier minima sociaux

ASH – 12/10/07 – 07



*Décalage entre théorie et pratique... époustouflant... et pourtant tellement peu étonnant. C'est cela même le problème.*

**L'accompagnement des allocataires du RMI reste encore inégalement pratiqué**

S'ils sont accompagnés les chances de trouver un emploi sont majorées de 20 %

L'accompagnement est obligatoire depuis la création du dispositif en 1988.

**Désignation référent** doit aller de pair avec le paiement : **60 % des titulaires se déclarent suivis**

**Contrat d'insertion** doit être signé dans les 3 mois : **44 % l'ont signé**

Ordres de grandeur stables sur 10 ans

40 % allocataires ont participé au moins à 1 action d'insertion ; 23 % déclarent n'avoir connu aucune forme d'accompagnement et 20 % avoir eu les 3

**Les plus aptes à travailler** sont ceux qui participent le plus au dispositif d'insertion

Certaines catégories (familles monoparentales...) sont plus suivies sur le plan social (santé...)

Jugement des bénéficiaires : positif dans 2 cas sur 3 et même jusqu'à 80 % en ce qui concerne le social

DREES – E&R 599 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Les titulaires de minima sociaux en moins bonne santé que la population générale**

Vrai pour 25 % API, 33 % RMI, presque 50 % ASS

DREES – E&R 603 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



## Informations du mois

ASH-05-12-19-26/10/07- 07 262 - 21

Le Monde - 02/10/07 - 07 262 - 21



*Passionnant le rapport du comité de suivi: la loi est votée, reste à l'appliquer ... et surtout à pouvoir l'appliquer. Lisez attentivement, c'est édifiant et montre l'ampleur du chantier ouvert par la loi.*

*La commission « Attali » propose, le ministère... : cet activisme tranche avec la stagnation à laquelle on nous avait habitués. En terme d'évaluation, il faut attendre mais d'ores et déjà on voit que les intervenants sociaux avaient raison d'alerter...*

1° rapport du comité de suivi loi DALO

L'Etat doit se donner les moyens de tenir les échéances fixées par la loi

37 propositions articulées autour de « 6 enjeux »

**1. Echéance du 1° janvier 2008**

**Installation commission médiation**

A ce jour inexistantes dans un quart des Dpts

**Préconise** : création dans les préfectures d'un service pour gérer contingent préfectoral + équipe nationale d'appui (tableau de bord)

2. Echéance du 1° décembre 2008

Recours contentieux pour ménages prioritaires

Peut concerner **jusqu'à 600 000 ménages et 65 000**

**logements attribués actuellement** au titre du contingent préfectoral. Comment les préfets pourront-ils répondre à toutes les orientations ?

**Préconise** : mobiliser outils prévention mal logement et expulsions. **Il faut des moyens.**

3. Echéance du 1° janvier 2012

Recours contentieux possible pour

tous demandeurs n'ayant pas reçu proposition dans délais anormalement longs

**Préconise** : « développer outils de connaissance partagée des besoins ». **Articuler responsabilités Etat et collectives territoriales.**

**Permettre Etat exercer droit préemption urbain sur territoires en déficit logements sociaux**

4. Enjeux transversaux

**Mieux articuler** politiques hébergement / logement et accompagnement. **Clarifier critères** justifiant orientation ou maintien dans l'hébergement et **définition logement de transition.**

**Faire « évaluation partagée des besoins** prenant en compte

obligations loi DALO » **d'ici fin 2007**

**Contractualiser objectifs** entre Etat, opérateurs et collectivités territoriales

**Appliquer statut CHRS** à toutes structures d'hébergement

**Pour renforcer accompagnement social**, élaborer avec ADF un accord-cadre

**Mixité sociale** : mandater organismes pour réaliser logements sociaux sur territoire communes n'ayant pas appliqué art. 55 SRU

**Arrêter un « plan Marshall » pour Ile-de-France**

Prochainement [www.hcplpd.gouv.fr](http://www.hcplpd.gouv.fr)

**Les Enfants de Don Quichotte et le budget 2008**

Lettre ouverte au Président de la République.

Estiment que le budget 2008 ne permet pas à l'Etat de « remplir ses obligations légales » (loi DALO)

**Demandent une évaluation « immédiate » du coût des 37 propositions du comité de suivi et estiment à un milliard la rallonge nécessaire**

Demandent prise en compte des besoins quantitatifs et qualitatifs (accompagnement social) pour les personnes sortant de CHRS.

**Ministère** : « **augmentation de plus de 3,5 % par rapport à 2007** » et parle des « limites dans l'insuffisance actuelle de l'offre foncière » ; il faut mobiliser l'ensemble des acteurs.

**La commission « Attali » propose un « plan global de relance du logement »**

Priorité : construire **500 000 logements nouveaux par an, dont 120 000 logements sociaux**. Inciter collectivités territoriales et pour communes défaillantes (art. 55) que **l'Etat se réapproprie le foncier disponible** (droit d'expropriation)

**Modifier gouvernance HLM** : objectifs de construction... et sanctions effectives + réexamen situation financière et familiale au terme des baux

**Mobilité** : bourse Internet offres et demandes et **rééquilibrage relations locataires / bailleurs**. Réduction dépôt garantie... et assouplissement régime expulsions.

[www.liberationdelacroissance.fr](http://www.liberationdelacroissance.fr)

**Nouvelles conventions issues des « réunions de chantiers », avec structures suivantes**

**Caisse des dépôts & UESL (1%)** : avenant à la convention Pass-foncier. S'étend à **l'acquisition de logements collectifs** (achat des murs puis du terrain, permet financement sur longue durée)

**Fédérations secteurs bâtiment & établissements crédit** : charte « **accession à la propriété pour tous** » ; informer candidats sur toutes possibilités

**Avec UNPI sur possibilité d'augmenter le parc social** : mise à disposition logements privés confiés pour 15 ans à des bailleurs sociaux. Propriétaires toucheraient loyer et ensuite retrouveraient logement libre et en bon état. « **Remettre sur le marché dizaines de milliers logements vacants** »

**A noter** : Mme Boutin a fixé le 15/12 comme date butoir pour « trouver un accord raisonné » avec bailleurs sociaux sur vente 40 000 logements sociaux à leurs locataires.

**Habitat et humanisme formule des propositions pour concrétiser le droit au logement opposable**

« Le droit au logement opposable est une **avancée, pour autant que sa mise en œuvre ne conduise pas à une plus grande ghettoïsation de l'espace** »

Modifier SRU pour que les communes ne puissent plus contourner l'art. 5 simplement en payant

Inciter municipalités à inscrire une part logements sociaux et très sociaux dans **tous** les programmes de construction

Appelle à une politique de « **densification urbaine raisonnée** » : que populations modestes puissent se loger en centre-ville et accéder aux équipements

Que les bailleurs sociaux soient tenus de construire avant de démolir

**Parc privé** : renforcer avantages fiscaux si appartements loués à un niveau de loyer très social

**Reconnaître et renforcer** l'accompagnement de proximité



## Question des sans-abri : infos

ASH – 28/09 & 19-26/10/07- 07 250 - 22



*La « fluidité » du système ... paraît bien difficile... C'est la création de logements qui coince, vous le verrez; pour les places en structures, ça bouge. Et on le voit aussi à travers le plan d'urgence initié pour cet hiver. Et pourtant c'est bien le droit au logement opposable qui initie les changements. Combien de temps durera ce paradoxe apparent ?*

Plan d'action renforcé pour sans-abri (PARSA)  
Ministère : Divers éléments de bilan  
**9 000 places maisons-relais : 3 800** au 15/09; il faudra mobiliser l'ensemble des partenaires  
**Pérennisation places hivernales** engagée en 06 (plan triennal) : objectif 07 2 500 place et au 31/08 **2 664** étaient enregistrées.

**FNARS**: « l'intérêt était de rendre de la fluidité au système mais **les objectifs de création logements pas atteints** » ; en revanche transformation de places d'urgence en CHRS / stabilisation a fonctionné

**DGAS confirme** : sur 6 000 transformations en « stabilisation » prévues, 5 500 en cours. On devrait boucler. Sur 4 500 places d'urgence transformées en CHRS, on devrait dépasser l'objectif.

Programme **logement LogiRelais** (1 600) : pas démarré et seulement 2 000 places sup en **maison-relais** sur les 9 000 annoncées. « dépend du bâti, des partenariats locaux et des financements complémentaires. Il faut de 18 mois à 2 ans »

**Le 8 novembre sera installée** une conférence régionale de l'hébergement : pour la question des sans-abri en Ile-de-France

**Le plan hiver 07-08 accorde plus d'autonomie aux autorités locales**

**Mme Boutin** : « nous sortons une fois pour toute du dispositif période estivale/période hivernale et tournons définitivement le doigt à la seule logique de l'urgence pour entrer dans l'ère de la pérennisation et de la stabilisation

*Circulaire GDAS/1A/LCE/2007 du 19/10/07*

Diffusée préfets, DRASS et DDAS

**64 millions alloués** : 14 pour la suite du PARSA et 50 pour l'hébergement d'urgence

**Il n'est plus fait référence à niveaux nationaux** en fonction de la température : « **libre appréciation préfets** » de déclencher mesures exceptionnelles

**Demande** que soient réunis « dès à présent » les comités pilotage départementaux de la veille sociale  
Une cellule de veille nationale au ministère

**Actuellement disponibles : 15 600 places d'urgence, dont 9000 ouvertes en continu**

**Des lieux d'accueil** seront ouverts y compris la nuit pour personnes ne souhaitant pas d'hébergement

**Demande attention particulière** pour personnes sans abri et dans conditions d'habitat précaire et anticipation de leur repérage

**Propositions IGAS pour améliorer connaissance des personnes sans domicile et des dispositifs**

Il y a beaucoup d'études mais partage et diffusion sont difficiles. Manque de suivi : on se réfère encore à l'enquête Insee 2001 par ex.

Il faudrait construire des « **clignotants** » sur les caractéristiques de ce public et son évolution. Population

hétérogène, beaucoup d'infos que l'on n'est pas en situation de vérifier (féminisation, psychiatrisation...). **Or elles émanent souvent du terrain et pourraient amener une modification des politiques publiques.**

« **Explorer à nouveau des méthode de veille** et d'observation (...) suivre de manière régulière l'évolution du nb de personnes sans domicile et des modifs dans leurs caractéristiques » A élaborer sous l'égide de l'Observatoire national pauvreté et exclusion sociale (ONPES),

**Pas assez d'interactions** entre données recherche, données stat publique et données des assoc : **développer rencontres** (sur modèle champ santé ?)

**Méthodologie de veille aussi sur tensions locales dans dispositif d'hébergement** : repérer impact des modalités nouvelles, PARSA et le principe de continuité de l'accueil (loi DALO)

**Souhaite prioritairement évaluation des nouveaux types d'hébergements** : stabilisation, maisons-relais....

Rap. RM 07-076P - [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



## Médecins du monde : obstacles à l'accès aux soins toujours plus élevés

ASH – 19/10/07 – 07 276 - 23



° **rapport annuel** Observatoire de l'accès aux soins de sa mission France : **baisse de près 16 % des consultations en un an** dans ses 21 Centres d'accueils, de soins et d'orientation (CASO)

**Après mise en place de la CMU**, il y a avait eu une chute de cet ordre due à une amélioration de l'accès aux soins **mais là plutôt phénomène inverse** : « **signe d'un contexte répressif qui entretient les patients en situation irrégulière dans la peur de se déplacer pour recourir aux soins** »

**56 % des patients étrangers** se présentant dans les CASO vivent en France depuis moins d'1 an

**Près de 20 % des patients** sont à la rue et 41 % déclarent un logement précaire

**18 % des mineurs sont sans logement.**

**39 % des cas** : pb de santé nécessitant prise en charge moyen ou long terme

**15 %** : pathologie chronique potentiellement grave en l'absence de soins (diabète, hépatites...)

**13 %** : **constat de recours tardif aux soins**, et cela s'aggrave bien sûr si pas de droits ouverts

**80 % personnes** rencontrées peuvent bénéficier d'une couverture, 55 % au titre AME et 24 % assurance maladie et **20 % ne peuvent bénéficier d'aucun** (moins de 3 mois résidence)

**82 % de ceux qui peuvent en bénéficier** : pas de droits ouverts à la 1<sup>o</sup> consultation et jusqu'à 93 % s'ils relèvent de l'AME

**Gros problème** lié à l'obligation de **domiciliation**, et

puis, crainte interpellation, demandes d'avance de frais ou dépassements d'honoraires, mauvaise info, difficultés administratives et linguistiques, sans parler des refus de soins pour lesquels **MDM suggère** : informer médecins, simplifier procédures, repérer praticiens « au comportement non éthique » et les sanctionner

**Préconisations** : intégrer AME dans la CMU, protéger et régulariser étrangers gravement malades et généraliser les PASS : **369 fonctionnent contre 500 prévus par la loi de 98...**

**A noter** en *Société* dossier Etrangers traitement du **1<sup>o</sup> rapport Observatoire européen de MDM** sur l'accès aux soins des sans-papiers



ASH des 28/09 & 12-19-26/07 - 07 254 - 31

### Flashes Métier

#### Témoignage et secret professionnel : les recommandations de l'ANAS



*Tout le monde n'est pas AS c'est vrai, mais tout le monde est citoyen et beaucoup d'entre vous sont travailleurs sociaux... et c'est sur Internet. De bonnes raisons d'aller jeter un œil ?*

#### « Comment concilier témoignage et obligation de secret professionnel ? »

Note juridico-pratique tenant compte des règles de droit et de la déontologie.

Rappelle ce qu'est le secret professionnel et qui est concerné.

Explique règles de procédure

Propose série de recommandations aux AS appelés à témoigner

**Non pas « donner des recettes, mais plutôt indiquer les posture à tenir »**

<http://anas.travail-social.com>

#### La réforme de la protection de l'enfance. Une politique publique en mouvement



*Bon à connaître, voire à consulter...*

Ouvrage collectif dans l'ensemble favorable à cette loi dont il souligne aussi les « imperfections »

Eclaire les 40 articles du texte de façon pragmatique

#### Le chapitre consacré au secret professionnel montre les différences avec la loi prévention de la délinquance

Rappelle qu'il faut réunir les conditions nécessaires à l'application de la loi

Pierre Naves – Ed. Dunod – 26 €

#### Analyses de la société française



*Nous aimons beaucoup. Des choses que vous savez, mais signées Castel, ou d'autres que vous voudriez, comme changer de direction. C'est bien.*

#### La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?

Analyse des émeutes de 2005 comme un « puissant révélateur de la manière dont se pose la question ethnique dans l'ensemble de la société française »

**Crise de grands ensembles qui ne sont pas « territoire exotique » mais « surdétermination de ce qui se joue au cœur de la société »**

Analyse facteurs d'exclusion liés à l'origine ethnique et « exil intérieur » de cette jeunesse et son « rapport déçu à la citoyenneté »

Dénonce « universalisme proclamé mais aveugle aux différences »

Semble trancher en faveur discrimination positive, sans mentionner travaux d'évaluation américains qui en dénoncent les effets pervers.

Robert Castel – Seuil (144 p.) – 11,50 €

#### Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville.

Ouvrage socio à partir d'une enquête (98-01) : illustre « **jeu du montré-caché avec l'ethnicité** » d'une action publique en contradiction avec le principe républicain d'universalisme, et aux prises avec une « gestion de l'ethnique » à partir de critères territoriaux et sociaux

La limite de ces dispositifs viendrait tout de même de ce qu'ils édulcorent cette dimension ethnique...

Milena Doytcheva – Ed. La Découverte – 21,50 €

#### Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires – S. Body-Gendrot – Autrement-13 €

#### Parias urbains. Ghetto, banlieus, Etat – Loïc Wacquant- réédité à la Découverte – 12,50 €

#### L'Émeute : ce que la France peut apprendre du Royaume-Uni

Certains quartiers anglais s'étaient embrasés il y a 20 ans : décrit l'expérience d'intégration...

Danièle Joly – Denoël – 20 €

#### Repenser l'égalité des chances

Maître de conf philo : repenser notre conception très individualisée et « capacitaire ». Réinterroger la valeur socialement donnée aux aptitudes individuelles et réduire les écarts sociaux.

Investir sur les enfants, remettre à plat mécanismes de prise en charge collective de la solidarité et prémunir la société contre trop fortes concentrations de richesse (réformer fiscalité, droits succession)

Patrick Savidan – Ed. Grasset – 19,50 €

## Une préférence Le Centre d'analyse stratégique et la jeunesse dans plusieurs pays européens



*Voilà nous aimons le comparatif vous le savez et nous aimons aussi nous situer en terme de perspective ; c'est quand même une nécessité. Où l'on voit comment différentes tendances sont à l'œuvre à différents niveaux. Tonique... et pas cher*

Analyse comparative + recommandations du Bureau des conseillers de politique européenne (BEPA) officiel du Pdt de la Commission Europe

**Propose que les Etats s'orientent vers une logique « d'investissement social », c'est-à-dire une concentration des moyens sur jeunesse et enfance**

**Inverserait le raisonnement selon lequel les dépenses sociales représentent avant tout un coût.**

Horizons stratégiques 4 – [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

---

## Votre quotidien

### « Inégalités : l'essentiel »

Observatoire inégalités a rassemblé les réponses à 10 questions et une synthèse des données dispo

3,5 € – [www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

### Développement économique et quartiers urbains en difficulté

Avant les zones franches la politique de la ville s'occupe peu de l'économique et ensuite on constate que ces activités ne profitent pas toujours à la population locale. Comment faire ?

Cahiers Profession Banlieue – mars 06

Tel. 01 48 09 26 36

### Les enfants sont-ils violents ?

Distinguer symptômes social et individuel  
Différents regards sur « ces enfants qui poussent à bout », leur souffrance et celle de leurs parents

Carnets de Parentel n°26 – Ed. Deliou– 13 €

Tel. 02 98 40 57 41

### La parentalité décryptée. Pertinence et dérives d'un concept

Néologisme apparu depuis 20 ans. Constat du grand interventionnisme des pouvoirs publics sur cette question. Souligne les effets pervers que peuvent avoir certaines offres de soutien ... Et l'enfant est-il l'oublié là-dedans ?

Catherine Sellenet – Ed. L'Harmattan – 17 €

### Les jeunes tsiganes : le droit au savoir

Ensemble hétérogène ; 95 % des tsiganes vivant en France sont français. Il y a parfois loin des textes à la réalité et loin aussi des préjugés à la réalité

Coord. Mme Baronnet – Ed. L'Harmattan – 17 €

---

## Un peu au-delà du quotidien

### Vous avez dit prévention ?



*Intéressez-vous à ce débat, au-delà de son*

*intérêt certain, il présente un caractère fondamental. Des éléments à votre disposition.*

### Mieux vaut prévenir que guérir

Quel type de prévention pour éviter une intrusion dans la vie des personnes ?

Face aux injonctions des politiques publiques (disparition du risque), comment les travailleurs sociaux peuvent-ils travailler sans discriminer ?

Réflexion Direction prévention action sociale 93

Approche prédictive vue sous différents registres : libertés, social, santé, justice mineurs.....

Dispo auprès de [bpelligrini@cg93.fr](mailto:bpelligrini@cg93.fr)

### « Prévention contre prédiction »

Quel rapport la notion de prévention entretient-elle avec la question sociale ? Il faut identifier les justifications scientifiques, sociales pratiques des actions de prévention sans oublier l'éthique.

« VST » n° 94 – CEMEA – Ed. érès-interconnexion

---

## D'autres choses...

### Dispositifs de soins au défi des situations extrêmes



*Nous avons traité des articles sur les psychanalystes de rue et un avis de M. Rouzel aussi là-dessus. Décidément cela est dans l'air du temps. A vous de voir, ou tout au moins de connaître*

Plusieurs cliniciens rendent compte de leur façon d'aller à la rencontre de gens en difficultés psy et sociale et ne formulant pas de demande de soins.

Ou de leur façon d'aider les travailleurs sociaux (analyse de la pratique)

Direction Mmes Aubert et Scelles – Ed. érès – 25 €

### La supervision d'équipes en travail social



*Un peu comme le précédent. Au moins en connaître l'existence. On ne peut ignorer un ouvrage de MK Rouzel ; belle définition du transfert dans cette situation. Lisez au moins cela.*

L'auteur en développe une « conception clinique, forme de retour aux sources ».

**Question du transfert : le travailleur social est touché « non par ce que l'usager transfère sur lui, mais par ce qui se joue et se noue en lui dans cette rencontre » Et il faut « faire le ménage »**

J. Rouzel – Ed. Dunod – 25 €

### Vies ordinaires, vies précaires



*Parlerait-il de « votre public », dont vous avez du mal à écrire ? A feuilleter peut-*



être...

L'auteur est professeur de philo à l'université. Rendre visible l'expérience **des « sans-voix » dont l'inexistence est le « cœur noir de la question sociale »**

G. Le Blanc – Ed. du Seuil – 21 €

## « Les paradoxes de la liberté et le social : être enfermé dehors... »

Revue « **Empan** » : enfermement mineurs, cette « réponse magique », question de l'acte éducatif dans un cadre pénitentiaire + pistes permettant de « se désenfermer » (en dehors école ou institution)

n° 66 – 06/07 – Ed. érès – 16 €



*Nous aimons la solution lyonnaise à la question de la diversité religieuse. On traite, concrètement, c'est bien. Et puis des tas de choses et des connexions Internet bien sûr.*

## Le Monde – 07 267 - 32

**Les cantines scolaires lyonnaises vont proposer des menus équilibrés sans viande** (3 octobre)

Depuis années 60, un plat alternatif au porc. Mais plus adapté : beaucoup d'enfants ne mangeaient plus la viande proposée (sans laquelle repas non équilibré). Réunions avec représentants religieux et associatifs « **nous souhaitons tenir compte de la diversité sans instaurer pour autant des menus confessionnels** » : 3 formules pour l'année au choix classique complet, sans viande ou sans viande occasionnel, et tous les menus équilibrés.

**50 000 femmes mutilées sexuellement vivent en France** (25/10)

**Travail de l'INED** : excisions rarement pratiquées en France (séjours temporaires pays d'origine).

En France : procès (1979) + campagnes d'infos et enfin protocole chirurgie réparatrice remboursé

**Entre 100 et 140 millions de femmes** dans le monde : dépend plus de l'origine ethnique que de la religion ; inversement proportionnel niveau d'instruction.

*Population et sociétés n° 438*

## ASH du 28 septembre 2007 – 07 263 - 32

Enquête « Elfe : grandir en France »

« Appréhender le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions » (INSERM, IVS, Ministères Santé & EN, CNAF)

Lancée dans toute la France en 2009 sur 20 000 enfants : collectes de données dans les maternités, puis avec les parents et les enfants 11-12 ans)

**Identifier, accueillir et accompagner les victimes de la traite des êtres humains – Assoc ALC**

Repères pour les intervenants : infos utiles pour repérage et prise en charge.

S'appuie sur expériences en France, étranger, UE...

[ac.se@association-alc.org](mailto:ac.se@association-alc.org)

## ASH du 05 octobre 2007 – 07 264 - 32

**Un rapport juge le « Bouclier sanitaire » (M. Hirsch) irréalisable avant 2010** (cf. n° été)

Ce plafonnement du reste à charge en fonction du revenu ne modifierait la donne « **que pour la petite minorité des ménages sans couverture complémentaire** » ; pourrait réduire renonciation aux soins ; « non négligeable »

Permettrait aussi « **ciblage plus équitable de la prise en charge à 100 %** »

Pointe difficultés mise en œuvre et propose autres formules [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

**CMU de base : plafond de ressources pour l'exonération de cotisation**

Le revenu fiscal annuel maximum passe de 7 083 € à 8 644 € à compter du 01/10

Décret n°07-1399, 28/09/07, J.O. 29/09/07

**Vers une prise en compte du fait associatif ?**

Le CNVA sera installé courant octobre

Une conférence nationale vie associative en 08

La CPCA reçue le 26/09 par Mme Bachelot :

Questions des : contrats aidés, formation bénévoles, représentation assoc au CES, travail sur la directive « services », etc..

**Bilan : « Jeunes ambassadeurs de la défense des enfants » dispo** : [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

Jeunes 18/25 ans intervenant auprès classes de 5° ou centres aérés pour promotion droits enfants

Programme renouvelé année scolaire 2007-2008 avec un développement dans les régions.

**CNAF : bons résultats 06 & 07 et perspectives**

« Conseil d'orientation des politiques familiales » avant fin 2007

Objectifs 06 atteints, sur plans qualité et économie

**Fraudes recensées en 06** : + 53 % par rapport à 05

Surtout RMI, API et APL. Travail sur un outil visant à mieux organiser la lutte contre les fraudes

**Parlement européen et discriminations**

Rapport d'initiative : progrès restent à faire pour appliquer la directive de juin 2000 sur la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre les personnes. La France n'a pas bien défini les notions de harcèlement et de discrimination indirecte

## ASH du 12 octobre 2007 – 07 269 - 32

**Disparition des Clicoss : un immense gâchis ?**

Décret n° 07-1436, du 04/10/07, J.O. 06/10/07

Supprimés au plus tard au 01/07/08.

8 fonctionnaient en 2007 (+ 15 en veille) : décret de 1959 les rendait obligatoires. Il étaient présidés par le Préfet, aujourd'hui le Département est le chef de file de l'action sociale (2004)

Le fixe modalités de liquidation donne

La question de la coordination de l'action sociale reste posée ; DGAS estime qu'elle s'est développée sous d'autres formes dans les Dpts sans Clicoss.

### **Le volontariat associatif (loi 23/05/06)**

Juridiquement ne relève ni du bénévolat ni du salariat. Recherche du Centre d'études de l'emploi en France et au USA sur ce statut hybride

Les conditions de travail ne situent-elles pas « en deçà du statut protecteur de l'emploi salarié ? »

Connaissance emploi 45- [www.cee-recherche.fr](http://www.cee-recherche.fr)

### **« Le PACS : une forme d'union qui se banalise »**

Ils ont plus que triplé entre 2000 et 2006 (+ 77 000)

Le taux de dissolution des PACS est en baisse, proche du taux de divortialité

Infostat n° 97 – [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

### **ASH du 19 octobre 2007 – 07 269 - 32**

#### **Mme Boutin veut « garantir accès aux droits et plein exercice citoyenneté » aux gens du voyage**

Intervention 16/10 devant la commission nationale consultative : veillera à question de la domiciliation, et réfléchira aux titres de circulation

Demande la commission de réfléchir et contribuer à la politique en matière d'inclusion sociale : insertion pro des jeunes, logement...

#### **L'ANIT exprime ses craintes**

**Les états généraux des usagers** de drogues et de substitution (EGUS) vont-ils disparaître « faute du soutien financier de la MILDT » ?

« l'axe des usagers est indissociable des réponses apportées aux pbs posés par usages de drogues »

### **ASH du 26 octobre 2007 – 07 277 - 32**

#### **M. Bertrand et la Conférence de la famille**

Elle sera remplacée par une « **nouvelle structure** » permanente et présidée par le Premier ministre

Avec mouvements familiaux, partenaires sociaux, représentants de pouvoirs publics et personnalités qualifiées. Pour vision prospective et transversale.

#### **Nouvelles expérimentations sociales : l'appel à projets est détaillé**

Sur [www.premier-ministre.gouv.fr](http://www.premier-ministre.gouv.fr)

Les projets doivent avoir un lien avec la réduction de la pauvreté. 3 types d'expérimentation possibles

Manifestations d'intention avant le 18/11 et dépôt des dossiers avant le 01/01/08

#### **Confirmation du ralentissement de la hausse des dépenses de protection sociale en 2006**

Augmentation 3,3 % contre 4,4 en 05 et 5,4 en 06

Nouvelle décélération dépenses liées au risque santé, forte diminution celles liées au risque emploi et ralentissement risques maternité-famille et pauvreté-exclusion ; seul le risque vieillesse – survie augmente

DREES – E & R 604- - [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)